L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 FEVRIER 1853.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp. Editeurs-Propriétaires: G. F. WEISSE. N. DUFOUR. E. DUVERGER. S. HARBY. No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 9 FEVRIER.

Nous prions les personnes qui nous envoient leurs annonces de vouloir bien, si c'est possible, les transmettre au bureau du journal avant midi, ou au moins à une heure de la relevée, pour nous permettre de les traduire et de les mettre à la composition. Les longs avis qui nous parviennent après 8 heures du soir nous placent dans l'alternative ou d'en différer l'insertion ou de retarder la publication du journal.

QUESTION SENATORIALE.

La comédie qui se joue à Bâton-Rouge depuis le commencement de la session de la Législature vient de s'enrichir d'une autre scène non moins comique que les premières. On se rappelle que quelques démocrates consciencieux se sont joints aux whigs pour rejeter les résolutions de M. Crane fixant le jour de l'élection d'un Sénateur au Congrès des Etats-Unis en remplacement de M. Benjamin. Nous pensions que le rideau venait de tomber sur le dernier acte de ce vaudeville, mais voici que le télégraphe nous annonce que les résolutions ont été reprises lundi dernier en considération et adoptées. L'élection d'un sénateur aura lieu, d'après la décision de la Chambre, demain jeudi.

Comment expliquer ce revirement subit d'opinion et à quelles influences occultes faut-il l'attribuer? Nous ne chercherons pas à répondre à cette question, car ici le ridicule le dispute à l'odieux. Si le Sénat prête les mains au petit complot de la Chambre, le trop célèbre M. Downs sera désigné dès demain comme le remplaçant de M. Benjamin. M. Downs brûle de rester au Sénat, pygmée politique, il se croit sans doute appelé à jouer un grand rôle au Congrès. Son espoir sera déçu, car le Sénat fédéral maintiendra le droit incontestable de M. Benjamin.

Au point de vue des intérêts du parti whig, nous ne sommes pas fâchés des balourdises que commettent les locofocos de la Législature: plus elles seront grossières et plus elles soulèveront de dégoût le cœur des citoyens honnêtes, et plus sera vive la réaction contre la faction dominante à l'époque des futures élections. Que nos adversaires se perdent par leurs propres excès, c'est leur affaire.

EUROPE.

Nos journaux européens apportés par l'*Africa* nous ont été transmis hier par la malle: ils vont jusqu'au 13 janvier pour Paris et jusqu'au 15 pour Liverpool. Nous y avons puisé des détails pleins d'intérêt que l'on trouvera plus loin. On trouvera également notre correspondance parisienne que nous croyons devoir recommander aux lecteurs de l'*Abeille*: elle est écrite avec verve et touche à des sujets qui n'ont rien de commun avec la politique.

Nous n'avons rien à signaler en France. Les fêtes sont à l'ordre du jour à Paris et chacun s'en donne à cœur-joie.

Les *Débats* publient les réflexions qui suivent sur les nouvelles mesures du ministère espagnol:

«En Espagne comme ailleurs, la liberté de la presse a été le sujet d'une législation qui a souvent changé. Elle était régie, depuis le 10 avril 1852, par un décret qui formait un code complet dans lequel on avait remarqué plusieurs dispositions d'une sévérité excessive; c'est en vertu d'une de ces dispositions que nous avons vu tout récemment les éditeurs responsables de plusieurs journaux, préventivement arrêtés, attendre en prison la décision du jury qui a prononcé leur acquittement, et pendant ce temps la publication de leurs journaux était interdite. De plus, le gouvernement était investi du droit illimité de suspension.

«Le nouveau décret a aboli à peu près la détention préventive et supprimé le droit de suspension, mais il a supprimé aussi le jugement par jury, et il remet les délits de la presse à des tribunaux spéciaux composés de magistrats civils. A tout prendre, il remet la presse sous l'autorité de la justice. Ce décret est sévère, sans doute, mais il assure dans tous les cas aux écrivains la garantie d'une intervention judiciaire régulière, et c'est le moyen de protection le plus efficace pour les intérêts, pour ceux de la presse aussi bien que pour ceux de la société.»

Tous les journaux ont parlé des déclarations semi-officielles de l'Autriche relativement à la réduction de son armée. Aujourd'hui, nous nous bornerons à enregistrer d'abord l'explication que donne à ce sujet la *Gazette des postes* (de Francfort), journal semi-officiel de la diète, puis un article de la *Gazette de Cologne* et un autre du *Times*.

«Voici comment s'exprime la *Gazette des postes* du 11:

«La *Gazette d'Augsbourg* avait annoncé récemment une réduction considérable de l'artillerie et de la cavalerie ordonnée par l'empereur pendant son séjour à Potsdam. Les deux souverains d'Autriche et de Prusse étaient sans doute d'accord ci-dessus avant le voyage de S. M., et l'on ne saurait croire raisonnablement que l'ordonnance de réduction ait été faite à Potsdam. Il y a longtemps que l'armée autrichienne n'était plus que de 300,000 hommes, par suite des congés délivrés.

«Dans le système militaire autrichien, il y a une légère différence entre l'état de guerre, l'état d'armement et l'état de paix. Ce dernier n'existe plus depuis plus d'une année. L'armée se trouve prête à agir, et cet état de choses pourra continuer quelque temps, mais cela n'empêchera pas de délivrer des congés. Seulement si les soldats aiment mieux le service actif, ils pourront rester sous les drapeaux. Il est vrai que, quant à la cavalerie, elle n'est pas diminuée en temps de paix; quant à la cavalerie, il en est autrement: elle sera plutôt augmentée dans le cas d'une guerre en Orient.»

Maintenant citons les passages suivants de la *Gazette de Cologne*, sous la rubrique de Vienne, 7 janvier:

«L'Autriche arme, non pas contre l'Occident, mais contre l'Orient, et toutes les réductions ordonnées dans l'armée sont illusoires, attendu que le gouvernement, à mesure qu'il les publie, donne des ordres contraires. Dans les derniers temps, des renforts considérables sont partis pour la Croatie méridionale et pour la Dalmatie. On n'avait jamais vu une si grande concentration de troupes dans ce pays. Sur la frontière militaire, où tous les habitants sont soldats, il y a des régiments de ligne qui tiennent garnison dans les principales localités, dans le but de surveiller les tendances au panslavisme qui se manifestent même sous l'uniforme.

«La froideur entre la Porte-Ottomane et le cabinet autrichien augmente, et la marche rapide d'Omer-Pacha contre les Monténégrins ne peut manquer de compliquer encore la situation. L'appui d'une flotte turque dans la mer Adriatique se rattache à ces différends, car cette flotte ne peut naturellement rien entreprendre contre le Monténégro, dont le territoire ne touche par aucun point la mer. L'influence anglaise paraît se glisser sous cette mesure. Il s'agit de contrebalancer par une autre puissance maritime, l'ascendant que la flottille autrichienne veut prendre dans l'Adriatique. Quant à la Russie, malgré son entente cordiale avec l'Autriche, elle suit une politique particulière dans toutes les questions orientales.»

Après avoir envisagé la situation sous un point de vue qui diffère peu de celui de la *Gazette de Cologne*, le *Times* termine en ces mots un article avec d'assez grandes précautions diplomatiques:

«Il règne une opinion dans l'est de l'Europe, c'est que les provinces turques au midi du Danube sont destinées à devenir le théâtre de grands événements. Il est à craindre que les ministres actuels du sultan, dont l'unique force consiste dans une certaine barbarie turque, ne renouvellent avec fureur, et ne déchaînent contre la population chrétienne de ces provinces, des scènes que ne pourrait supporter l'opinion actuelle de l'Europe. Quoique le vieux parti turc reste stationnaire, le monde n'en a pas moins fait des progrès depuis trente ans, et des atrocités semblables à celles que commirent Ibrahim-Pacha dans la Morée, ou Ali-Pacha dans l'Albanie, ne seraient pas tolérées aujourd'hui par les nations de la chrétienté.»

On écrit de Constantinople, 24 décembre, à la *Gazette de Cologne*:

«La Porte-Ottomane arme. Elle a même l'intention d'appeler sous les drapeaux la landwehr. Ces préparatifs sont, en apparence, dirigés contre le Monténégro. Mais il est évident qu'ils sont hors de proportion avec un pareil objet. Ainsi il faut en chercher le motif plus loin, et on le trouvera dans l'état des relations de la Porte-Ottomane avec l'Autriche et la Russie.»

Le *Nouvelliste de Hambourg* dit au sujet de l'affaire de Monténégro:

«L'empereur, en sa qualité de chef de l'Eglise d'Orient, a seulement consenti à une séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel du prince régnant de Monténégro, en sorte que ce pouvoir sera un représentant spécial. Le Vladika avait besoin, à cet effet, de l'autorisation de son chef spirituel. En conséquence, l'empereur de Russie, en supposant que les Monténégrins soient vaincus par les Turcs, s'intéressera à la religion du Monténégro et nullement à une révolte de sujets contre leur souverain.»

Congrès.
Séance du 31 janvier.

SENAT.—Le bill de déficit, transmis par la Chambre, est référé au comité des finances.

M. Hale présente deux pétitions demandant le rappel ou la modification de la loi sur les esclaves fugitifs.—Déposées sur le bureau.

M. Miller présente une résolution ordonnant la nomination d'un comité pour examiner et compter les bulletins des collèges électoraux qui ont donné leurs votes à MM. Pierce et Scott. La résolution est adoptée, et MM. [illegible] et Bright désignés pour former le comité.

M. Borland présente le certificat de [illegible] de son collègue, l'honorable W. K. Sebastian, réélu sénateur au Congrès des Etats-Unis par la Législature du Kentucky pour une période de six années.

Un message de la Chambre annonce la mort de l'honorable A. H. [illegible], de New-York. M. Seward prononce l'éloge du défunt et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—M. Jones, du Tennessee, demande la prise en considération du bill [illegible] qui est l'abolition de l'emprisonnement pour dettes dans le district de Columbia. Le bill est lu deux fois et mis à l'ordre spécial du jour pour le lendemain.

M. Jenkins annonce la mort de l'honorable A. H. [illegible], membre de la délégation de New-York, et prononce l'éloge du défunt. M. [illegible], délégué de New-York, prend à son tour la parole [illegible].

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 13 janvier 1853.

Messieurs,

Disons adieu à la politique! et vous pourriez voir, aussi clairement que nous, la piètre figure qu'elle fait dans les journaux officiels et autres, dans les correspondances prétendues indiscrètes, dans les révélations qui ont, pour la plupart, reçu le contre-seing de la police! Aujourd'hui les graves décisions, les mesures importantes, les actes du gouvernement à l'intérieur comme à l'extérieur sortent tout armés du cerveau de Jupiter: le public est informé d'une révolution dans telle ou telle partie de la mécanique gouvernementale par l'affiche qui apparaît un beau matin, placardée à ce poteau banal de la publicité qu'on nomme le *Moniteur Universel*. Allez faire des correspondances, commettre des indiscrétions, allez scruter les mystères qui s'élaborent au sein de la cuisine politique et gouvernementale, par ce temps d'imprévu dans tous les genres! Le *lundi* et le *Premier Paris* ont été contraints de changer la corde unique qui vibrait à la lyre monotone du journalisme depuis tantôt vingt ans; après le développement quotidien des débats de la Chambre, il est venu le développement non moins quotidien des questions les plus variées d'économie politique et sociale. Grâce à une dextérité qui ne s'acquiert que par la grande habitude d'écrire sans rien dire, les journalistes se sont emparés du domaine réservé jusque là à MM. les publicistes de l'Académie de Médecine. Voudriez-vous par hasard recevoir quelques aperçus relatifs aux bombycites et apions qui ravageaient nos terres l'année dernière, et qui occupaient les hommes d'Etat en vacances plusieurs semaines et plusieurs colonnes durant? Préféreriez-vous la thérapeutique appliquée aux bêtes de somme ou bien aux végétaux utiles? Aimeriez vous mieux un recueil de discussions sur les meilleures méthodes d'assolement, sur l'utilité des congrès et des comices agricoles, etc. etc.! Mon Dieu, je n'aurai que l'embarras du choix! mais pour me livrer à un tel travail, j'attends vos ordres.

Et en attendant, causons littérature et variétés; ne faudra-t-il pas aussi bientôt dire le *De Profundis* de la littérature! Vous savez que les souvenirs de Napoléon Ier ne sont guère faits pour nous donner de brillantes espérances! et jusqu'à ce jour nous n'avons même pas les prosateurs et les poètes qui ont été la gloire de ce règne. Je serais bien obligé à qui me ferait connaître un héritier de Chateaubriand et de Mme de Staël; à la place de l'abbé Delille, nous possédons Pindare-Belmontet: et MM. Baour-Lormian, Ducis, Luce de Lancival et consorts laissent la scène en proie à de dignes successeurs: est-ce que la gloire des Latour de Saint-Ybars aurait franchi l'Atlantique? Or, jusqu'à ce jour, notre revue littéraire se réduit à des regains et à des rogatons; bon nombre de célébrités oubliées ou à peu près ont exhumé leurs péchés de jeunesse, nouvelles, feuilletons, romans, contes, poésies fugitives, morceaux de critiques et d'appréciations littéraires, le tout enseveli depuis longtemps, en attendant au sein de l'obscurité le pilon définitif du cartonnier. Ces œuvres diverses se condensent sous la forme de volumes in-12, brochés en jaune-serin ou en vert tendre, qui s'étalent pendant trois ou quatre mois derrière les vitrines du Palais-Royal; de là ils passent à une exposition moins glorieuse sur les bords de la Seine, enfermés dans l'ignoble boîte du bouquiniste des quais, et enfin ils retombent dans l'impénitence finale. L'épicier les refuse à cause de l'insuffisance du papier; le cartonnier s'empare de la seconde édition comme de la première, et cela redevient du papier de coton au rabais, pour se noircir encore de littérature à bon marché, qui passera par les mêmes épreuves, et retombera dans le mortier: ainsi de suite jusqu'à parfaite extinction, jusqu'à réduction complète aux molécules élémentaires. La critique a-t-elle prise sur cette transmigration sans cesse renouvelée, sur cette éternelle métempsychose, non pas des idées, car c'est là une marchandise qui n'a plus cours et qui n'est cotée à aucun tarif; mais du papier en carton et du carton en papier?

S'il y a quelque succès réel en France, à l'heure qu'il est, nous devons en rougir, nous qui fûmes de tout temps les porte-enseignes du succès en littérature, ce succès vient de l'étranger. On compte cinq ou six traductions simultanées de l'*Oncle Tom*; il m'est défendu, et pour cause, de les apprécier ici, *quorum pars magna fui*. Pour vous donner une idée de la vogue de ce roman, il suffit de dire que le *Charivari*, le *Journal pour Rire* et le *Tintamarre*, ces trois privilégiés de la gaîté française, ne tarissent pas depuis quelques jours sur ce sujet inépuisable, sans compter les parodies qui viendront immanquablement à la suite: nous le verrons apparaître tour à tour sous les traits d'un ancien tyran de l'*Ambigu*, pendu à la une de cheminée, avec la physionomie engluée de noir de quelque traître de mélodrame de la *Gaîté*, et la voix mellifiée d'un amoureux d'hier du *Gymnase*. Trois *Oncles Tom* dramatiques, avec un assortiment suffisant d'Evangelines et de Saint Clare, de George et de Legree. Nous attendons Mme Beecher-Stowe, qui doit incessamment visiter l'Angleterre [illegible], et la France accueillera avec distinction [illegible].

L'autre grand succès, et il s'agit d'un succès légitime, a été obtenu par la traduction du dernier ouvrage de Macaulay, l'*Histoire parlementaire de l'Angleterre*. Ces sortes d'ouvrages ne sont point destinés à la popularité, à la renommée éclatante et triviale qui entoure pendant quelque temps le roman ou la pièce en vogue; mais quand il s'en présente quelqu'un revêtu des qualités solides qui distinguent le livre de M. Macaulay, le public éclairé ne manque jamais de l'accueillir avec faveur et de lui garder une place honorable. [illegible]

Le théâtre seul ne pourrait [illegible] ... [illegible] ... de Hume et de Gibbon.

[illegible] ... Les *Romains*! ah! voilà bien autre chose. Il existe dans Paris quatre ou cinq individus, vrais parasites du théâtre qui ont formé une armée d'applaudisseurs ou de siffleurs, au choix, armée bien disciplinée, et pourvue chaque soir d'un nombre suffisant de billets gratuits pour les débuts et les premières représentations. Ces Romains, ainsi nommés en souvenir des escouades de claqueurs jadis organisées à Rome par Néron, se sont transformés en arbitres, en juges souverains de la scène: ils imposent au public entier l'opinion de celui qui les paie le mieux. Par suite, plus de succès de bon aloi, plus de chûtes méritées: les généraux de l'armée romaine décidaient à l'avance, de compte à demi avec les auteurs, les acteurs et surtout les directeurs, quel serait le nombre des applaudissements, y compris les rappels, les bis, les bouquets pour l'actrice principale et les gourmandes distribuées aux spectateurs récalcitrants. Avec ces fonctions honorables ces messieurs cumulaient celles de prêteurs sur gages, à la petite semaine, et d'agioteurs littéraires. Que de fois un auteur besogneux a livré à un Romain sa comédie, son vaudeville, son drame, travail consciencieux dont la misère le forçait à se dépouiller pour une misérable somme! L'usurier dramatique livrait son emplette aux ciseaux et aux tenailles d'un, de plusieurs charpentiers ou *carcassiers*; l'œuvre laborieuse passait au lit de Procuste des combinaisons et des sous-combinaisons étiquetées, puis on offrait au public, ou lui imposait une banalité de plus, qu'il fallait applaudir sous peine de *punition corporelle*. Et souvent même le véritable père n'était pas nommé.

Un traité conclu entre un directeur et un chef de claque a été cassé récemment comme immoral par le tribunal de commerce de la Seine: à la suite de cette décision, les Romains ont fait défaut à deux représentations. Et rien n'a souffert! Peut-être arrivera-t-on à les traiter en gens inutiles: d'ailleurs on a prohibé la distribution de billets gratuits. Puisse ce coup être le coup mortel.

Depuis un mois Paris est marchand et acheteur; c'est le premier de l'an qui fait des siennes. On entend déjà cependant un bruit lointain de violons et d'orchestres: c'est la saison des bals et des concerts qui approche. Ainsi, à un prochain courrier. Comme je me propose d'être très sobre d'*anecdotes piquantes*, dont mes confrères les chroniqueurs du dehors abusent étrangement, voici, pour finir, la recette que ces messieurs mettent en usage, et que je vous recommande, afin de suppléer à ce que je ne veux pas faire.

Prenez l'*Encyclopédiana*, énorme in-quarto qui n'est pas rare dans le commerce de la librairie en vieux, et ouvrez au hasard. Le livre est bourré de mots, de bons contes, de bonnes plaisanteries, à raison de dix à la page. Commencez tout en haut, lisez l'anecdote, et marquez-la d'une croix en marge. Cela fait, prenez pour héros Mme de B., jeune veuve, M. de C., Mlle de D..... ou toute autre initiale peu compromettante, et attribuez-leur hardiment ce que vous venez de lire; il suffira de rajeunir un peu le costume, et de le tailler à la mode du jour, chose qui demande peu d'esprit, (trop d'esprit nuirait) et seulement un grain d'habitude. Le vêtement ainsi retapé, vous remettez l'histoire en circulation. Le lendemain, même système, en ayant soin d'éviter les croix au moins pendant un an et un jour, terme après lequel il y a prescription. Vous ne sauriez croire quelle garde-robe variée s'est faite de la sorte plus d'un papier de ma connaissance. Il y a des *coqs-à-l'âne* vieux de cinq mille ans et qui ne sont pas encore démodés.

* * *

THEATRE AMERICAIN. — *Macallister*.—Nous annonçons avec plaisir l'arrivée dans notre ville du célèbre prestidigitateur Macallister. Il a loué pour quelques jours le Théâtre Américain et il donnera sa première séance demain soir. Macallister est passé maître dans son art et il ne connaît pas d'égal en fait d'adresse. Au dessus de ses rivaux, malgré son incontestable habileté, [illegible].

Le steamer *City of Glasgow* est arrivé à Philadelphie le 31 du mois dernier.

Conseil des Aldermen.

MARDI SOIR.

Réunion à l'heure accoutumée. Présidence de M. Claiborne. Huit membres présents.

Le maire transmet dans un message, conformément à l'invitation du Conseil, copie des deux bills présentés à la Législature pour amender la charte de la Nlle Orléans.

M. Clark propose de nommer un comité de quatre membres pour s'entendre avec un semblable comité des Assistant Aldermen, dans le cas où il deviendrait nécessaire d'adresser un mémoire à la Législature au sujet des amendements qu'il s'agit d'introduire dans la charte de la ville. Cette motion est adoptée.

M. Lugenbuhl présente une pétition-monstre, signée de plus de mille ouvriers de la Nlle Orléans, protestant contre la taxe imposée sur leur travail par le Conseil Commun. M. Lugenbuhl s'applique à faire ressortir l'injustice de la taxe. Il demande qu'elle soit abrogée. Sa motion est repoussée par 6 voix contre 1.

M. Converse présente une pétition de M. Robb, président de la compagnie du chemin de fer de Jackson, demandant un droit de passage dans la rue Calliope depuis la rue Howard jusqu'à la limite supérieure de la ville. M. Converse présente une résolution pour faire droit à cette requête et pour inviter le maire à prendre les mesures nécessaires pour élargir de quelques pieds la rue Calliope, à condition que la compagnie fasse les frais d'élargissement.

Cette résolution a provoqué un débat sur l'emplacement du dépôt du chemin de fer de Jackson. M. Lugenbuhl dit qu'il ne votera pas pour la résolution parce qu'il croit que la compagnie a manqué à ses engagements relativement à la question de l'emplacement du dépôt.

M. Claiborne descend du fauteuil et prend également la parole contre la résolution.

M. Clark en fait autant: il ne votera pour le droit de passage que lorsque la compagnie cherchera pour l'établissement du dépôt un endroit plus central que la rue Calliope.

M. Lugenbuhl prend de nouveau la parole et s'élève avec chaleur contre l'acte de la compagnie qui va établir le dépôt du chemin de fer à une distance qui privera 100,000 habitans, sur les 145,000 dont se compose la population de la Nouvelle-Orléans, des bienfaits dont le voisinage d'une ligne de fer est la source. La compagnie ne s'est pas montrée loyale; car pour obtenir de la ville les deux millions de souscription, elle avait donné à entendre que le chemin aboutirait au centre de la ville.

M. Wood défend la compagnie. En quelque endroit que soit établi le dépôt, on trouvera toujours des personnes qui croiront devoir se plaindre. Il sera nécessaire plus tard, pour satisfaire aux besoins du commerce, de faire des embranchements dans les diverses parties de la ville. La Nouvelle-Orléans tout entière bénéficiera donc de l'entreprise. Quant au dépôt, qu'on laisse la compagnie l'établir là où elle le jugera convenable.

M. Gasquet dit que le Conseil a le droit de déterminer l'endroit où sera établi le dépôt, car la ville est de toutes les parties intéressées celle qui possède le nombre le plus considérable d'actions.

Le débat continue sur ce ton pendant deux heures, puis la résolution est déposée sur le bureau sujette à l'appel.

Le Conseil s'ajourne.

TEXAS.—Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 4 courant. — Vaughn, le meurtrier de Stephen Townsend, a été arrêté dans l'Etat de l'Arkansas et reconduit au Texas: il a été livré au shérif du comté de Fayette.

M. David Fisher, habitant fort estimé du comté de Harrison, est mort des suites d'une chute. Un autre accident a eu lieu dans le comté de Fayette: Mme Mary Hill et son enfant sont tombés de voiture et ont été écrasés par le cheval.

M. McMullen, établi à San Antonio, a été assassiné dans la nuit du 20 janvier. Le meurtrier étant parvenu à s'introduire secrètement dans sa chambre le bâillonna et lui porta ensuite un coup de poignard à la gorge.

Le bill relatif à la répartition législative a été voté par la législature texienne. La loi fixe le nombre des sénateurs à trente-trois et celui des représentans à quatre-vingt-dix. Les Chambres n'ont encore pris aucune mesure au sujet des chemins de fer.

M. Butler, jeune homme fort paisible et qui venait de se marier, a été tué d'un coup de fusil en plein jour, à deux milles de Houston, par un individu du nom de Hyde.

Le général Harney et son état-major sont arrivés à Corpus Christi.

Les Indiens ont profité de l'abandon du fort Gates par les troupes américaines, pour commettre toutes sortes de déprédations dans le voisinage.

La malle entre San Antonio et Santa-Fé doit partir désormais de chaque ville le 15 de chaque mois.

La valeur des terres sur le Brazos, au-dessus et au-dessous de Richmond, a quadruplé depuis un an.

La première section du chemin de fer de San Antonio et du Golfe du Mexique doit être commencée incessamment.

MAINE.—La Législature du Maine n'a pas encore élu son sénateur au Congrès des Etats-Unis. Au dernier scrutin dont le télégraphe nous transmet le chiffre, P. H. Fessenden, whig, a eu cinq voix de majorité au Sénat, et John W. Dana, démocrate, cinq voix de majorité à la Chambre.

LE Dr. LEVI.

La lettre suivante a été adressée au Dr. Levi, par un des médecins les plus éminens de la Nlle-Orléans. C'est un éclatant témoignage rendu à l'habileté du célèbre pédicure, et l'attestation du Dr. McFarlane ne fait que corroborer ce que nous avons déjà entendu dire de M. Levi.

M. Levi, le pédicure.

J'ai donné un certificat au Dr. Levi déclarant qu'il avait extirpé avec le plus grand succès les cors et durillons qui avaient été pour moi une cause de si longues souffrances et dont les autres opérateurs n'avaient pu me délivrer: mais j'ai éprouvé un tel soulagement, et les attestations de ce genre s'accordent si facilement, que je crois devoir à M. Levi quelque chose de plus qu'un simple certificat. Je m'y décide d'autant plus volontiers que je crois rendre par là un grand service au public en appelant son attention sur un homme qui peut tant pour soulager [illegible].

M. Levi a mis la science au service de la profession qu'il a adoptée. [illegible]

L'habileté du Dr. Levi consiste à extirper ces points aigus et pénétrants, ce qu'il exécute avec une merveilleuse promptitude et sans causer la moindre souffrance.

Les médecins s'occupent rarement de ces détails, et quand il se trouve un homme qui étudie cette partie si négligée et si peu attrayante de la science, et y réussit à force d'habileté, de tact et d'expériences réitérées, à soulager les souffrances causées par les cors, il peut véritablement être considéré comme un bienfaiteur public et il est éminemment digne de la faveur dont il est l'objet.

Chronique Locale.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—La Première Cour de District s'est occupée hier d'affaires civiles. Les affaires criminelles seront appelées la semaine prochaine.

MEURTRE.—Lundi après midi, plusieurs individus employés à bord des bateaux à vapeur, entrèrent dans le café Washington, au coin des rues Nouvelle Levée et St-Joseph. Michael Kane, l'une des personnes présentes se mit à lutter avec un de ses amis; Kane ayant été déclaré le vainqueur, les spectateurs lui proposèrent de se mesurer avec le nommé Jim Davis dit *Philadelphia Jim*. Davis fut bientôt renversé et tandis que Kane le tenait sous lui, il tira de sa poche un petit poignard et lui porta trois coups, dont le dernier l'atteignit au cœur; Kane ne survécut que cinq minutes à sa blessure. Un ami du défunt fut légèrement blessé en essayant de s'emparer du meurtrier. Le coroner a pratiqué la levée du corps et le jury a rendu un verdict conforme aux faits ci-dessus. La police n'a pas encore arrêté l'assassin.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Un individu dont on ignore le nom, se présenta, dimanche après-midi dans un café situé à l'encoignure Broome et Magasine, et demanda à boire. Deux petits garçons qui se trouvaient derrière la buvette le servirent et voulurent ensuite être payés. L'individu se mit alors en colère, tira un pistolet à plusieurs coups et le tira sur les enfans; les balles brisèrent une glace qui touchait presque leurs têtes. Le scélérat sortit immédiatement du café.

VOL CONSIDERABLE.—Un voleur a enlevé à bord du bateau à vapeur *Nashville* la somme de $3,700 à un marchand de chevaux qui venait de Nashville, Etat du Tennessee. La police n'a pas encore découvert le voleur.

ASSAUT ET BATTERIE.—Un conducteur de cab du nom de Peter Burke a comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir insulté et violemment assailli une dame qui avait loué sa voiture pour se rendre de l'hôtel Commercial à la rue Carondelet. Le conducteur, en arrivant à la porte de la maison, demanda une piastre comme prix de sa course, à la dame; celle-ci s'y refusa. L'accusé lui dit alors des paroles grossières et la frappa plusieurs fois à la figure. Le conducteur, lors de son arrestation, avait un pistolet dans l'une de ses poches. Le recorder le condamna, pour port d'armes, à une amende de vingt piastres et l'envoya à la première cour de district sous l'accusation d'assaut et batterie.

ARRESTATION.—James Nitsben, dit Harrigan, a été conduit hier devant le recorder Winter, sous la prévention d'avoir occasionné du désordre dans un café de la rue Hevia. Nitsben, qui venait d'être renvoyé de l'établissement pour s'être mal conduit, saisit un verre et le lança à la tête du garçon de buvette, mais le verre n'atteignit pas le garçon et brisa une glace évaluée à $50. Lorsqu'on arrêta l'accusé, on trouva sur sa personne un long couteau. Le recorder le condamna à une amende de $20 et l'envoya devant la première cour de district.

VOL DE MONTRE.—Morgan Coyle a été arrêté, lundi après-midi, dans la rue Annonciation, pour avoir volé une montre et une chaîne à Anna O'Halloran. L'accusé comparaîtra demain devant le recorder Winter.

—Un esclave marron du nom de Scott qui avait été arrêté hier dans le Deuxième District, a été condamné, par le recorder Genois, à dix coups de fouet pour avoir offert de la résistance à l'officier de police qui le conduisait en prison.

—Nicolas Miller a comparu hier devant le recorder Génois et a payé une amende de $10 pour avoir conduit sa voiture avec trop de vitesse.

—Wm. Whitlow et le nommé Bryan ont été accusés hier devant le recorder Génois, le premier d'avoir assailli Robert Dale en débarquant des bateaux à vapeur, et le second de l'avoir aidé. L'examen de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

ESCROQUERIE.—James Clements a comparu hier devant le recorder Génois. Il est accusé de s'être introduit [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 13 janvier.

Le *Moniteur* annonce la réception aux Tuileries de MM. le baron de Seebach, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Saxe; William Rives, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et Rumpff, ministre résident des villes libres d'Allemagne, admis à présenter leurs nouvelles lettres de créance. Le roi de Saxe a fait remettre en même temps à l'empereur les insignes du grand cordon de son ordre royal. MM. de Seebach et Rives ont été conduits à l'audience en voiture de la cour.

L'empereur a reçu aussi les lettres par lesquelles la reine des Espagnes et le roi de Suède lui notifient, la première, l'heureuse délivrance de la duchesse de Montpensier, qui a mis au monde une princesse appelée Maria-Cristina-Francisca-de-Paula-Antonia; le second, la naissance d'un fils du prince royal de Suède, qui a reçu les noms de Charles-Oscar-Guillaume-Frédéric.

MM. le prince Poniatowski, ministre plénipotentiaire du grand duc de Toscane, le baron de Schweizer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du prince régent du grand-duché de Bade, et le comte de Platen-Hallermund, ministre résident du roi de Hanovre, ont été reçus hier aux Tuileries pour la remise de leurs nouvelles lettres de créance.

MM. le comte de Hatzfeld et de Hubner, envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche, ont remis le 11 janvier, à l'empereur, leurs nouvelles lettres de créance, ainsi que M. d'Oertzen, ministre résident du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin. MM. de Hatzfeld et de Hubner ont été conduits aux Tuileries en voiture de la cour. Une voiture de la cour a amené également et reconduit le prince Frédéric de Hesse, chargé par le grand-duc de Hesse, son neveu, de remettre à l'empereur une lettre particulière de félicitations.

—L'*Univers* fait aujourd'hui un article critique en *premier-Paris* sur la *Cabane de l'oncle Tom*. L'*Univers* approuve et désapprouve.

«La vogue en ce moment est aux nègres d'Amérique, dit ce journal. La *Case du Père* ou de l'*Oncle Tom* obtient en France un succès merveilleux; quatre ou cinq journaux de Paris ont publié ce roman en feuilleton, quinze ou vingt feuilles de province le répètent en ce moment, et plus de dix éditions de tout format sont simultanément mises en vente. Depuis Joko et la girafe, on n'avait pas vu un pareil enthousiasme. Le père Tom dépasse de beaucoup toute la gloire que conquit l'illustre Tom Pouce en son temps. Les drames, la lithographie, la musique même, ont déjà accommodé ce père Tom à leur gré, et les bals masqués de cet hiver doivent le danser en polkas. Aucun genre de succès ne lui est refusé: les grands journaux l'examinent et le célèbrent; l'un d'eux le compare à l'*Imitation de Jésus Christ*. Mme George Sand frémit et pleure dans un double enthousiasme d'artiste et de philosophe; elle déclare que l'auteur de l'*Oncle Tom*, mistress Harriet Beecher-Stowe, est *une sainte, trois fois sainte*, et que *sa récompense est marquée aux archives du ciel*.

—Voici, d'après le *Times*, quelles sont les forces navales de la Grande-Bretagne:

«345 bâtiments de guerre de 2 à 120 canons, dont 180 vapeurs armés, d'une puissance de 100 à 800 chevaux.

Cette flotte immense, la plus grande qui existe, emploie en temps de paix 140,000 marins, 2,000 mousses et 15,000 soldats de marine partagés en 4 divisions ou 102 compagnies, savoir: Chatam 25 compagnies, Portsmouth 27, Plymouth 25, Woolwich 25; plus 10 compagnies d'artillerie royale de marine Portsmouth. Enfin, on compte 7 brigades d'ouvriers volontaires, dressés à l'exercice de l'artillerie, et 3 bataillons de gardes-côtes.»

—La température exceptionnelle qui règne à Paris depuis le commencement de l'hiver a singulièrement favorisé les propriétaires, les architectes et les entrepreneurs de bâtimens. Beaucoup de constructions particulières que l'on craignait de ne pouvoir achever qu'au mois de mars prochain, sont aujourd'hui terminées. Aussi, sur le long parcours de la rue de Rivoli et de ses affluents, sur la place et aux abords de l'Hôtel-de-Ville, les belles maisons de pierre à six étages se sont elles élevées comme par enchantement. Il y a quelques unes de ces maisons dont les fondations, assises il y a deux mois, sont déjà vitrées, peintes et décorées à l'extérieur et à l'intérieur, et dont les boutiques sont occupées par des industriels empressés de profiter des avantages que présente au commerce l'heureuse situation de cette grande voie publique. Partout on construit au milieu des démolitions, et une ville nouvelle est sortie des ruines de ces vieux quartiers.

La même activité se manifeste dans tous les chantiers où s'exécutent les grands travaux publics, soit pour le compte de l'Etat, soit pour celui de la ville de Paris. On travaille également au Louvre et au pavillon des halles centrales, qui est presque arrivé à son couronnement, à la caserne Napoléon, qui s'achève, et au Palais de Justice. Les travaux de ce dernier édifice se bornent en ce moment à la reconstruction de la partie qui fait face à la Seine, sur le quai de l'Horloge, et à celle du pignon de la grande salle, sur la rue de la Barillerie. Il y a quelques jours, les terrassiers et les maçons travaillaient encore à la lueur des flambeaux sur quelques points du parcours du chemin de fer de ceinture, et les travaux du palais de cristal et du bois de Boulogne n'ont pas discontinué. Il serait difficile, enfin, de pouvoir citer dans les annales de la ville de Paris une année où on ait exécuté [illegible] d'activité et sous l'influence d'une température aussi favorable.

—La veuve du comte d'Orsay, mort l'année dernière ici, vient de se remarier; elle a épousé sir Spencer Cooper, frère de lord Cooper et beau-fils de lord Palmerston. Le mariage a eu lieu le 1er janvier dans la chapelle protestante de l'ambassade d'Angleterre. La comtesse d'Orsay est fille de la célèbre lady Blessington.

—Une lettre de Trieste du 6 janvier, annonce que l'aide de camp de l'empereur de Russie, baron Kœliner de Kœttenberg, est arrivé en cette ville et s'est embarqué sur le vapeur *Taurus*, pour Zara et Cattaro. On présume qu'il est chargé d'une mission concernant le Monténégro.

—Le baron de Prokesch d'Osten a été nommé président de la diète germanique; le cabinet de Vienne avait préalablement demandé à la cour de Berlin si cette nomination lui serait agréable.

—La presse périodique espagnole applaudit à la publication du décret sur la liberté de la presse. On s'attend à une amnistie générale faisant grâce aux journaux des amendes et peines pécuniaires qui leur ont été infligées par les tribunaux.

—Le prince Napoléon sera installé pour le printemps en Algérie. Il est question, à ce sujet, dit la *Gazette du Bas-Languedoc*, bien que ce ne soit pas un bruit nouveau, d'une vaste expédition dirigée contre les tribus encore insoumises et à la tête de laquelle se mettrait l'empereur en personne.

—Un décret en date du 6 janvier autorise, pendant l'année 1853, les conciles métropolitains, et les synodes diocésains que les archevêques et évêques jugeront utile de tenir en leur métropole ou diocèse, pour le règlement des affaires qui, dans l'ordre spirituel, touchent à l'exercice du culte et à la discipline intérieure du clergé.

—Les *Débats* publient les réflexions suivantes:

«Les partis ne sauront-ils donc jamais s'arrêter dans leur triomphe? Ne pouvait-on rétablir la croix sur le dôme du Panthéon, restituer cet édifice au culte catholique et y replacer les reliques de sainte Geneviève, sans faire de cette restauration, bonne et convenable en elle-même, une victoire plus politique que religieuse, sans blesser des opinions qui se taisaient, sans attaquer des gouvernemens tombés? Etait-il absolument nécessaire d'ériger une tribune dans une église, et n'y aura-t-il plus que devant l'autel du Dieu de paix que l'esprit de parti se fera entendre?

«Quoi qu'on en puisse dire aujourd'hui, le gouvernement de 1830 n'a eu pour la religion et pour ses ministres que des sentimens de justice, de bienveillance et de respect. Il les a protégés, honorés, soutenus jusqu'à se rendre quelquefois impopulaire. Il n'a été qu'un *colosse* de mansuétude et de clémence, et ceux qui semblent lui reprocher maintenant son libéralisme affectaient il n'y a pas bien longtemps encore d'être plus libéraux que lui.

«Respect aux morts, et parmi ces morts respect surtout aux gouvernemens qui ne sont tombés peut-être que pour avoir poussé jusqu'à l'excès le respect des droits et de la liberté de tout le monde!»

—Dans sa partie non officielle, le *Moniteur* publie la note suivante:

«Afin de régler le rang des princes et princesses, parens de l'empereur, qui ne font point partie de la famille impériale, Sa Majesté a décidé que ces princes et princesses prendraient le pas immédiatement après le corps diplomatique réuni en corps, et après les ambassadeurs quand le corps diplomatique ne sera pas réuni.»

—La cour du Louvre a été décorée, il y a dix-huit mois, de vingt-quatre candélabres de bronze qui projettent une vive lumière dans ce vaste espace jadis si mal éclairé. On pose en ce moment sous le vestibule du palais qui fait face au pont des Arts des candélabres de même métal, et dont le dessin est encore plus gracieux et plus élégant que celui des candélabres de la cour. Sur les piédestaux qui rappellent que cette partie du Louvre a été continuée sous le règne de Louis XIV, restaurée et achevée par Louis XVIII. Des candélabres semblables seront successivement placés sous les trois autres vestibules qui donnent entrée dans la cour de ce magnifique palais.

—Les habitans de la plus grande partie des paroisses de la banlieue ecclésiastique de Paris ont fait cette année, comme par le passé, leur pèlerinage habituel au tombeau de sainte Geneviève, pendant le courant de la neuvaine qui se célèbre à Saint-Etienne du Mont. Le concours était également nombreux dans la nouvelle église, qui a été visitée dans ces trois derniers jours par plus de cent mille personnes. Depuis le 3 janvier, ce quartier habituellement si désert, présente l'aspect le plus animé. Les nombreuses boutiques des étalagistes et des marchands, l'affluence des visiteurs, parmi lesquels on distinguait les costumes portés par des habitans des départemens assez éloignés de Paris, rappelaient le souvenir de quelques unes de nos foires ou de ces pèlerinages si nombreux au moyen âge dans l'ancienne France.

—On parle depuis quelque temps, à Gênes, d'une invention qui serait destinée à accomplir une révolution dans le monde industriel. Le docteur Augustin Carosio serait parvenu à appliquer le principe électro-magnétique à la décomposition de l'eau, et il aurait obtenu un gaz qui pourrait être substitué à la vapeur. Cette découverte a paru des plus recommandables à plusieurs savans italiens et français, qui, toutefois, n'ont pu juger l'importance d'un secret que son inventeur n'a encore révélé à personne.

—On affirmait que le maréchal Saint-Arnaud avait perdu à la Bourse une somme sur laquelle on varie, mais que l'on porte plus généralement à huit cent mille francs; d'après les mêmes rumeurs, il aurait refusé à M. Dubosc, son agent de change, de solder les différences; M. Dubosc en aurait référé à la chambre syndicale des agents de change [illegible].

[illegible] qu'il n'y a eu de résolution [illegible] l'acceptation des lettres de créance.

... qu'à la majorité d'un ou deux ministres qui auraient été entraînés par la force brutale à la Bourse.

Cette dernière assertion paraît parfaitement absurde pour quiconque connaît la façon dont l'empereur prend et maintient ses résolutions: il paraît encore plus absurde d'affirmer, comme on l'a fait, à l'article du *Times* la nouvelle baisse qui s'est produite aujourd'hui à la Bourse.

—Voici la note que publie le *Moniteur* à propos de M. de St Arnaud:

«Dans ces derniers temps, l'opinion publique s'est préoccupée de la situation de la Bourse et de certaines opérations dans lesquelles on a impliqué le nom d'un fonctionnaire d'un ordre très élevé.

On sait que la tactique habituelle des ennemis du gouvernement consiste à répandre chaque jour sur ses intentions et sur ses actes les nouvelles les plus absurdes et les plus fausses, et à chercher, en désespoir de cause, à déconsidérer les hommes qui lui fournissent le plus utile concours.

«Toutefois, l'empereur, qui veut fonder l'influence de son administration sur le respect inspiré par la probité et la dignité des fonctionnaires de tous les degrés, s'est ému des bruits parvenus jusqu'à lui. Il a voulu connaître la vérité sur leur nature et sur leur origine, et il a ordonné des investigations qui ont fourni la preuve la plus incontestable que ces bruits n'ont aucune espèce de fondement et sont le résultat d'une odieuse calomnie.»

M. de St Arnaud paraît, du reste, n'avoir jamais été mieux en cour: pendant le bal qui a eu lieu hier soir aux Tuileries, il a donné assez longtemps le bras à la princesse Mathilde.

—La conséquence la plus immédiate du démenti que renferme le *Moniteur*, c'est que M. de Saint-Arnaud conservera son portefeuille.—Cependant, on annonce que le projet d'une grande expédition dans la Kabylie, dont il a été si souvent question, est définitivement arrêté. On s'occuperait même déjà de rassembler le corps de 40,000 hommes qui doit y prendre part. Or, il y a toujours été dit que, si cette expédition avait lieu, elle serait commandée par M. de Saint Arnaud. Il ne serait donc pas impossible qu'il en allât prendre le commandement, ce qui servirait d'explication à sa sortie du ministère. Il est vrai que, lorsqu'on parlait de faire commander l'expédition de la Kabylie par M. de Saint Arnaud, c'était, disait on, pour qu'il y pût conquérir son bâton de maréchal, parce qu'il ne remplissait pas les conditions exigées par la loi pour l'obtenir. Mais depuis, l'empereur l'a élevé au maréchalat, en se fondant sur ce que les services exceptionnels rendus par cet officier-général depuis le 2 décembre méritaient une récompense exceptionnelle. M. de Saint-Arnaud, aujourd'hui maréchal, n'a donc plus les mêmes motifs qu'il y a six mois d'aller commander en personne l'expédition qui se prépare contre la grande Kabylie.

Le Bal des Tuileries.

Le bal qui a eu lieu le 12 janvier aux Tuileries a été très certainement l'un des plus beaux et des mieux ordonnés que cette magnifique résidence ait vus depuis longtemps. Je ne vous dirai rien des appartemens; vous en connaissez la splendeur. Entièrement restaurés et remis à neuf nouvellement, ils sont merveilleux; c'est un palais d'or. *Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales*, comme dit Boileau. On voit bien, disait quelqu'un fort émerveillé de cette richesse, qu'un grand désastre a passé par là.

J'arrive au bal. Il y avait deux entrées aux Tuileries: le corps diplomatique et quelques privilégiés pénétraient avec des cartes roses par le pavillon de Flore; les autres invités par le pavillon du milieu avec des cartes blanches. Dès huit heures et demie (l'heure fixée était neuf heures), la rue de Rivoli s'encombrait de voitures qui se dirigeaient vers le palais. Une fois arrivés en haut, les invités étaient placés selon leur rang, savoir: les sénateurs et le corps diplomatique ainsi que les étrangers de distinction, dans le salon bleu qu'on appelait jadis le salon de jeu; les membres du corps législatif et les conseillers d'Etat, dans un autre salon.

A neuf heures, Sa Majesté, précédée de M. Bacciochi, grand-maître des cérémonies, et de son adjoint, M. Feuillet de Conches, s'est avancée dans le premier salon. L'empereur avait à sa droite M. le duc de Bassano, grand chambellan, à sa gauche M. le duc de Vicence, grand écuyer. Les divers ambassadeurs l'ont successivement complimenté et lui ont présenté leurs nationaux.

Sa Majesté est ensuite entrée dans le second salon où l'on faisait haie sur son passage, suivie à distance des princes et princesses de sa famille. La même cérémonie s'est renouvelée. On a seulement remarqué que l'empereur s'est arrêté assez longtemps à causer avec M. de Morny.

Enfin, Sa Majesté s'est dirigée vers la salle des Maréchaux, où elle a ouvert le bal avec Mme la princesse Mathilde, ayant pour vis-à-vis le prince Jérôme Napoléon, toujours dans son tour, dansant avec lady Cowley, femme de l'ambassadeur d'Angleterre.

Ce fait n'est pas sans importance: il indique la suprématie de la famille impériale qui prime même les plus qualifiés du corps diplomatique: toutefois, avant la contredanse, l'empereur avait eu lady Cowley à sa droite et la princesse Mathilde à sa gauche.

Un peu plus tard, Sa Majesté a encore pris part à une contredanse, ayant pour partenaire la jeune et gracieuse marquise de Montijo et pour vis-à-vis M. le maréchal Magnan.

Une innovation s'est fait remarquer à ce bal. Sa Majesté, M. le maréchal Magnan, M. le comte de Nieuwerkerke, M. le maréchal Saint Arnaud, M. le général Lawoestine, M. de Casmont, sénateur, et quelques autres personnes étaient en culotte courte.

Tous les diplomates étrangers étaient restés fidèles au pantalon. Ceci me remet en mémoire une réponse assez plaisante de lord Palmerston à un ministre anglais qui, dans une cour étrangère où l'on menaçait d'exiger la culotte, se refusait à cette innovation, soit par fidélité aux mœurs britanniques, soit pour des raisons [illegible]. Lord Palmerston cherchait à adoucir ce puritanisme: «Il ne faut pas faire de rigorisme avec les puissances alliées, disait-il dans une dépêche intime; allez en culotte à la cour de ...., si on le veut, et même, si on l'exigeait absolument, allez-y sans culotte.»

Pour revenir sérieusement au bal dont il est question, j'ajouterai que l'empereur portait uniquement les décorations de France, à l'exception de la plaque qui vient de lui être envoyée tout récemment par le roi de Saxe, gracieuseté que Sa Majesté a voulu elle-même faire remarquer au ministre de ce souverain allemand.

En fait de dames, nous n'avons remarqué qu'une seule tentative accusée d'un retour aux modes de l'Empire. C'était une robe de velours rouge relevée à la Diane sur une robe fond blanc, et portant la taille à peu près où on la mettait vers 1813.

Au reste, les costumes d'hommes et les toilettes de femmes étaient magnifiques. Mme la comtesse Walewska, Mme de Rouge, Mme Drouin de Lhuys, Mme Fortoul (je pourrais citer encore) avaient exposé tout l'art des Hermel et des Alexandrine.

Quant aux hommes, le nouvel ambassadeur turc portait sur sa poitrine une véritable mine d'or; plusieurs magnats hongrois étalaient de splendides costumes garnis de fourrures; ces costumes étaient simples, unis de la plus haute distinction. Des officiers espagnols, saxons, anglais et de toutes les nations enfin, vous faisaient passer en revue les plus riches et les plus curieux uniformes. Celui de M. le duc de Brunswick, entre autres, tout couvert de plaques, de pierreries et de diamants, attirait l'attention générale. M. le prince de Syracuse, en habit de ville, figurait à ce bal sans la princesse sa femme, légèrement indisposée.

On a beaucoup remarqué aussi M. Barthe dans le sombre uniforme en velours noir de la cour des comptes, et M. de Rothschild avec des épaulettes d'or, en costume de consul d'Autriche, costume complètement rouge, qui faisait prendre le célèbre financier pour un général anglais.

Vers une heure après minuit, l'empereur s'est dirigé du côté de la salle du théâtre, splendidement illuminée et convertie en salle de banquet. Là, le souper a commencé au son de deux orchestres militaires.

Il y a eu plusieurs services auxquels ont pris part successivement, dans un ordre parfait, les 2,500 invités de Sa Majesté.

Vers deux heures, l'empereur s'est retiré dans ses appartemens; mais la fête a continué et vers trois heures on dansait encore aux Tuileries.

Pillules du Dr McLane.

Ce spécifique est supérieur à tous les autres médicaments employés pour la maladie de foie; les effets en sont si prompts et si salutaires qu'on ne doit pas s'étonner de la préférence que lui accorde le public. Ces pillules ont été inventées par un médecin distingué de la Virginie qui exerçait sa profession dans une partie de l'Etat où la maladie de foie prenait un caractère formidable; il a consacré plusieurs années de sa vie à la découverte des ingrédients dont ce spécifique est composé et est enfin parvenu à offrir au public un remède qui guérit toujours la maladie de foie, sous quelques formes qu'elle se manifeste. Les pillules du Dr. McLane ont acquis une réputation bien méritée, et les recherches de ce savant médecin l'ont mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité. Les personnes chez lesquelles les symptômes de cette maladie se déclarent doivent se servir immédiatement de ce remède. Eprouvez-vous au côté droit une douleur qui augmente au toucher? vous est-il impossible de reposer sur le côté gauche? éprouvez-vous par moment une douleur sur l'omoplate et s'étendant souvent jusqu'à l'épaule? Soyez alors convaincu que ce n'est pas, comme on pourrait le croire, l'effet du rhumatisme, mais bien celui de la maladie de foie; et si vous désirez être soulagé, achetez de suite une boîte des pillules du Dr. McLane.

A vendre par SCOLVILL & MEAD, 111 rue de Chartres
4fév—6

Personne n'oserait aujourd'hui mettre en doute l'efficacité des Amers allemands du docteur Hoofland, préparés par le docteur C. M. Jackson. Les vertus de ce remède ont été pleinement démontrées depuis longtemps, dans les cas de dyspepsie, de maladie de foie et d'irrégularité des organes digestifs. Il chasse du système les humeurs morbides qui retardent les fonctions naturelles, qui amènent la pâleur aux joues et impriment un cachet de souffrance sur le visage. Les Amers du docteur Hoofland font disparaître ces obstacles au bonheur de l'homme et lui rendent une santé parfaite.

A vendre par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres
4fév—3s

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

12 février.—Succession de Uriah Cotting; terrains améliorés sur la rue Thomas; terrains dans la ville de Jefferson; maisons et terrains dans les rues Joséphine, Hercule, White, Adeline et au coin des rues Chippewa et Joséphine, No 58; terrains dans les rues Hevia et Cypress; terrains dans les rues Poydras et St-Paul.
14 février.—Grande vente de tableaux à l'huile.
15 " Vente de l'Ile Assomption; terrains améliorés dans la rue St-Pierre, 1er District.
16 février.—Vente de syndic des livres, comptes, etc. de Wm. Laughlin.
19 février.—Succession de Wm. Hopkins; portion de terre dans l'Etat de la Louisiane.
23 février.—Succession de Thomas Newsham.
26 " Succession de Peter Mott; succession de W. Logan.
3 mars.—Succession de Wm. Milne; succession de Mme E. Finney.
10 mars.—Succession de H. C. Cammack; propriété de valeur: Sarah E. Atwell vs. Wm. C. Fowler et al., John A. Dolman vs. John D. Fowler et al.; terrains vides de valeur à Carrollton.
15 mars.—Une vente annuelle des terrains de la ville.

Pour de plus amples détails, voir les avis.

Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemines, Jefferson, Lafourche et Pointe-Coupée, et une habitation [illegible]

[illegible] FLANELLE FRANÇAISE [illegible] T. F. MEVILLE [illegible]
3 fév—30 66 Chartres [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI SOIR, 8 FEVRIER.

Le marché au coton a encore été calme aujourd'hui, les lettres de l'Europe reçues aujourd'hui ne contiennent rien de favorable. Les ventes ne se sont élevées qu'à 4,000 balles. Il ne s'est opéré aucun changement dans les prix, et on n'en peut coter qu'un marché calme.

INFERIOR	6 @ 7	FAIR	11 — @ —
ORDINAIRE	7½ @ 8	FULLY FAIR	— @ —
MIDDLING	8½ @ 9¼	GOOD FAIR	— @ —
GOOD MIDDLING	9½ @ 10	GOOD AND FINE	— @ —
MIDDLING FAIR	10¼ @ 10½		

Le marché au sucre n'a pas changé. Il s'est vendu 1,000 boucauts à des prix fermes. Prix, de 4 @ 4½ cts.—1,500 barils de mélasse ont été vendus de 23½ @ 24½ cts les lots de bonne qualité à choisir, et de 2? @ 23½ l'ordinaire. Il s'est traité hier 900 demi-barils de choix à 30 cts.

Le marché à la farine n'a pas changé, les opérations d'aujourd'hui 250 barils, dont la plus grande partie de l'Ohio à $4 75 @ $4 80 marque extra.

14,000 sacs de maïs ont été vendus, la plus grande partie à 54 cts le boisseau de première qualité.

Le marché aux comestibles est un peu plus ferme; 700 barils porc mess non-inspecté ont été pris à $15 50 le baril. Les petits lots de mess pour rapportent $16 25—100 boucauts de plate-côtes ont été vendus de 8½ @ 8¾ cts; les épaules rapportent, en détail, de 7¾ @ 9¼ cts. Il s'est traité 2,000 barillets de graisse, de 1ère qualité, à 10¼ cts la livre. Il s'est fait hier 300,000 livres porc en gonnier à 6 7/16 cts le cochon entier.

Le whiskey est recherché de 20½ @ 21 cts le gallon du rectifié.

Les opérations de café Rio comprennent 900 sacs de 9 @ 9¼ cts la livre.

Une transaction de 30 tierçons de riz a eu lieu aujourd'hui à 4¼ cts.

Le change est ferme aux prix mentionnés dans notre dernier rapport. Le cours de la place est comme suit:

Sterling, 10½ @ 10¾; Paris, 5fr. 21¼ @ 5fr. 17½.
Traites sur New-York, à 60 jours, 1¾ @ 2 d'escompte.
Chèques, ½ @ ¾ pour cent d'escompte.

Le fret est très ferme. Le coton pour balance de fret est pris pour Liverpool à ⅝ d. Un navire a été frété aujourd'hui pour le Havre à 1½ cts, ce qui est une nouvelle hausse.

Vente de marchandises sèches, toiles avariées et chaussures françaises.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente d'un bel assortiment de marchandises sèches, toiles avariées et 17 malles de chaussures françaises.

Cette vente aura lieu sans réserve, aujourd'hui, à dix heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Beche & Co, No 77, rue de Chartres.

Conditions—4 mois de crédit.

Mme BAROUSSE.

La 3e lecture de Mme Barousse aura lieu vendredi soir, 11 du courant, à 7 heures, au Collège de la Louisiane. Elle traitera de l'Influence des Femmes sur divers âges de l'humanité. On trouve des cartes chez M. Hébert et au Collège de la Louisiane.
9fév—3t

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95.
9 fév

Bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 8 février 1853.

AVIS est donné par la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans, attendu que le desséchement de la seconde section, comprise entre la rue Claiborne, le canal Carondelet, le côteau de la Métairie et le canal de la Compagnie de l'Ouest et de la Banque de la Nouvelle-Orléans, a été complété, ladite Compagnie de Desséchement a déposé au bureau du greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le compte des dépenses encourues pour le desséchement de ladite section, des plans détaillés des propriétés qui y sont contenues, un tableau d'assessment desdites propriétés, ainsi que le rapport des estimateurs, et que le 4 mars 1853, ledit tableau sera enregistré à ladite Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'être confirmé par ladite Cour.

Par ordre du Président: HENRY A. HOFFMEYER, Secrétaire.
9fév—9,15,19,23

FABRIQUE DE CHAUSSURES. Vente en gros et en détail. Encoignure Royale et Dumaine.

Bottines, Brodequins, Bottes, Souliers, pour hommes, pour dames et pour enfans des plus nouvelles formes, de la meilleure qualité.
On reçoit aussi du Nord et de France.
On exécute toutes commandes pour la campagne.
9fév

HUILE de baleine—3,000 gallons huile blanche pour l'hiver, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 9fév

VITRES—1500 caisses vitres anglaises et américaines, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 9 fév

EAU-DE-VIE cognac—300 futailles des meilleures marques, d'importation directe, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 9 fév

INDIGO—4 caisses de Manille et 17 suroons de Caracas, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 9fév

VINS—300 quarts vieux vin d'Oporto, de Madère et de Xérès, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 29, Vieille Levée. 9 fév

LA personne qui, il y a quelques jours, est venue chez moi pendant mon absence et a obtenu [illegible] une certaine quantité de poudre [illegible]. T. J. WILKINSON, Coroner. Bureau, encoignure St-Pierre et Chartres. 8 fév

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 7 février 1853.

A l'assemblée annuelle des actionnaires qui a eu lieu à la Banque le 24 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de cette institution:

W. W. Montgomery, W. Newton Mercer, A. Heine, Edward Shaff, F. Rochereau, William Vogel, Ambroise Lanfear, James Reed, H. S. Buckner, John D. Marsh, John C. B. Taille, William Alling, David Urquhart.

Et à une réunion du bureau des directeurs, qui a eu lieu aujourd'hui, M. W. W. Montgomery a été unanimement réélu président.
8 fév—3t R. M. DAVIS, caissier.

Chemises françaises. 30, rue de Chartres.

A VENDRE à très bas prix par les soussignés: 30 douzaines chemises toile, grandes milles, 10 do do devant toile, dern. modèles, 40 do do perrale, do do, 10 do do Madapolam do do, 20 do do coton do do, 10 do do do do.
LAGAY & LECANU, 30, Chartres. 8 fév

CAFE—100 sacs café de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune. 8 fév

CIGARES—1,200 milliers cigares de la Havane, en magasin et en débarquement, parmi lesquels se trouvent Flor de Cabanas, Partagas, Intimidad, Arabe, Nueva Empresa, Sevillana, Monte-Cristo et autres, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 8 fév

MIEL—20 barils miel de Cuba, en débarquement ou à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 8 fév

Nouveautés de Printemps. P. & E. REILLY & Co.,

ONT l'honneur de donner avis qu'ils viennent d'ouvrir leur premier envoi d'articles de nouveautés de printemps, consistant en partie de:
INDIENNES FOND BLANC, BRILLANTES PETITS DESSINS, Do FOND COULEUR, Do DESSINS PERSE, JACONATS FONDS BLANCS, Do FONDS COULEURS, Do A BANDES, ORGANDIS RICHES, Do A 3 ET 5 VOLANTS, BAREGES UNIS ET BROCHES, DITTO A VOLANTS, BRESILIENNE TOUTES NUANCES, PARAMETTA BROCHEE, MOUSSELINE SOIE—HAUTE NOUVEAUTE, CREPE DE L'INDE—COULEURS UNIES, DITTO BROCHE, TAFFETAS RAYES ET ECOSSAIS, BATISTE FIL Imprimé, Dessins nouv. MANTELETS.—Soie Changeante, DITTO DENTELLE NOIRE, ECHARPES Do. POINTES Do. VOILES Do.
7 fév

COLS Mousquetaires—Broderie anglaise, Cols do mousseline brodée, Do do valenciennes, Manches do de tous genres. BANDES BRODEES, Jaconat et mousseline, GUIMPES brodées, très riches, ROBES et Jupons brodés, Valenciennes, Alençon, Bruxelles, Malines, &c. Eventails et Parasols nouveaux.
AUSSI: 25 caisses toiles d'Irlande de leur marque avantageusement connue et que comme par le passé ils vendront AVEC GARANTIE, au plus bas prix de la place. P. & E. REILLY & Co.
7 fév encs. Royale et Canal

MEDICAMENS homoeopathiques—Reçus en consignation et à vendre par LELIEVRE, 210 rue Royale—Une boîte de 243 flacons médicamens en globules. Une boîte de 25 flacons teintures assorties, formant une pharmacie homoeopathique complète. Tous ces médicamens sortent de la pharmacie de Castellan, rue du Helder à Paris, connu pour ses procédés de préparation et sa spécialité pour le système de médication hahnemannienne. Ces médicamens seront vendus au prix coûtant. 7 fév—tlj

EN magasin et à vendre par les soussignés: 30 barriques vin pour famille, 400 caisses vin St Julien, 100 caisses vermouth, 15 caisses absinthe, 91 balles amandes du Languedoc, 1re qualité, 65 paniers huile J. Plagniol, véritable, 800 damejeannes de 5 et 2 gallons, 150 caisses vin blanc chateau [illegible], 40 paniers bouteilles vides.
8 fév PAUL JUGE FILS & Co. 27 St Louis

Dissolution de société. LA société qui existait sous la raison de A. Fernandez & Domingon, pour les affaires d'encan, est dissoute par consentement mutuel; M. A. Fernandez reste chargé de la liquidation, et invite tous ceux qui auraient des réclamations à faire, de les présenter instamment, pour être réglées. Nlle Orléans, le 5 février 1853. A. FERNANDEZ, J. H. DOMINGON. 7 fév—3

LES soussignés ont formé, depuis le 1er courant, une société sous la raison sociale de "LEGENDRE & DOMINGON," pour la transaction générale des affaires d'encan et de commission. Leur bureau est situé à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres. HENRY LEGENDRE. H. J. DOMINGON.
REFERENCES—MM. J. M. Lapeyre, Manuel Blasco, A. Carrière, A. H. Nathan.—Des avances libérales seront faites sur les consignations. Les ventes auront lieu tous les jours excepté le samedi. La première aura lieu jeudi 10 courant. 7 fév

M. F. BAROUX est prié de passer au comptoir des soussignés pour affaires. PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis. 7 fév

A vendre par J. B. DERBEY, courtier, rue de la Douane:
UNE domestique âgée de 18 ans, bonne cuisinière, parfaite blanchisseuse.
Une autre, âgée de 45 ans, parfaite cuisinière et blanchisseuse, toutes les deux garanties sous tous les rapports.
Aussi: diverses propriétés de valeur, situées dans les 1er et 3me districts. Ainsi que quelques maisons de résidence dans le faubourg Tremé. 21 janv

P. H. MONSSEAUX, [illegible] Importateur de Marbres Etrangers [illegible] Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2. [illegible]

HUILE PLAGNIOL—[illegible] LABATA, GANDOLFO & Co. [illegible] 4fév

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Bâton-Rouge, 8 février.

SENAT—M. Short donne lecture d'un rapport de la majorité du comité judiciaire opposé à la résolution ayant pour objet l'élection d'un sénateur des Et-U. M. Lacy, en son nom et au nom de M. King, donne lecture d'un rapport de la minorité du même comité. Sur motion de M. Waddill, l'impression du rapport est ordonnée à 3000 exemplaires. M. Lacy présente une résolution pour mettre lesdits rapports et résolutions à l'ordre du jour pour jeudi prochain; adopté.

Le comité judiciaire renvoie un acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de la rivière Rouge et du Texas afin qu'il soit référé au comité des améliorations intérieures. Le même comité rapporte un acte et son substitut pour donner droit d'appel des décisions du Register du bureau des terres, en cas de difficultés, pardevant les Cours de District des paroisses où les terres contestées se trouvent situées.

Après dispense des règlemens un bill est présenté pour enlever aux actionnaires de la Banque des Citoyens le droit de devenir actionnaires.

CHAMBRE—M. Hardesty présente une résolution invitant le comité judiciaire à faire un rapport sur l'utilité qu'il y aurait à réduire les frais de procédure. M. Douglas présente une résolution instruisant le comité judiciaire d'avoir à faire un rapport sur la loi d'enregistrement des électeurs pour la Nouvelle-Orléans, conformément à l'article 11 de la Constitution. M. McMurdo, du comité des finances, fait un rapport favorable à l'acte relatif au recouvrement des taxes sur les professions.

M. Wilder présente un bill pour rappeler l'article 11 de la Constitution, sur l'enregistrement des électeurs. M. Hunt présente un bill pour l'organisation des Cours de District de la paroisse d'Orléans, et un acte pour le règlement définitif des affaires de la Banque de l'Union; les deux bills sont adoptés.

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

ARRIVEE DE L'ATLANTIC.

Avis commerciaux.—Fermeté sur le coton.—Baisse sur le prix des céréales.

New-York, 8 février.

Le steamer *Atlantic* est arrivé ici, avec des dates de Liverpool jusqu'au 26 janvier; elles sont de trois jours plus récentes que celles apportées par le *Canada*. Voici le sommaire des nouvelles:

Marché de Liverpool.

26 janvier.—Il y a eu de bonnes demandes sur le marché au coton, depuis le départ du *Canada*, et les ventes durant ces trois jours ont atteint le chiffre de 20,000 balles; sur ce montant les spéculateurs ont pris 3000 balles, et les exportateurs 1,000.

Les prix ont été fermes, mais n'ont éprouvé aucun changement matériel, et les cours, à la clôture des transactions, étaient comme suit:—Fair Orleans 6 1/4, Middling Orleans 5 3/4, Fair Uplands 5 7/8, et Middling Uplands 5 5/8 d. la livre.

Le marché aux farines a été peu animé; les prix ont fléchi de 3 à 6 d. le baril. Le maïs a également fléchi, les demandes par spéculation ayant cessé. La baisse est de 1 shil. le quarter. Les provisions ont été en bonne demande, les détenteurs ont librement vendu. Le bœuf et le jambon ont été recherchés. La graisse est revenue au taux précédant la dernière baisse. Le sucre a éprouvé des demandes assez fortes. On n'a rien fait sur le riz.

Les manufactures ont repris du mouvement depuis le départ de l'Atlantic.

Arrivées et départs des vapeurs.

L'*Atlantic* est parti de Liverpool le 26 janvier, à dix heures du matin, et l'*Asia* est arrivé dans la même matinée.

Marché au coton du Havre.

22 janvier—Il y a eu de bonnes demandes sur le marché au coton du Havre, durant la dernière semaine, et les prix ont légèrement haussé. Les cours étaient comme suit: Très ordinaire Orléans 89 à 90 fr. qualités basses 84 à 85 fr.

Rivière de l'Ohio.

Louisville, 8 février.

La rivière continue à monter, et il y a beaucoup d'eau sur les chutes. Les steamboats Falcon, Persia et Midas sont arrivés. Le Fanny Smith, l'Eclipse et le Galloway sont partis pour la Nlle-Orléans.

Cincinnati, 8 février.

L'Ohio a monté ici de six pieds depuis hier à midi.

Juge Président de la Cour Suprême de la Louisiane.

CHRISTIAN ROSELIUS est candidat à la place de Juge-Président de la Cour Suprême de la Louisiane. 31janv

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre d'amis, le juge THOMAS SLIDELL a consenti à se laisser porter candidat à la place de président de la Cour Suprême à l'élection prochaine. 27 jan

ROBERT PREAUX sera soutenu comme candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le premier district composé des paroisses de Plaquemines, St Bernard et Orléans au-dessous de la rue Julie.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVUS SCHMIDT est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District. VOX POPULI.

MILES TAYLOR est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême de la Louisiane, pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain.

Juge de la 3me Cour de District.

RICHARD H. BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution. 8 fév

Nous sommes autorisés à annoncer le juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au-dessous de la rue Julie. 25janv

EDWARD RAWLE, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St-Jean Baptiste, St-Charles, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche intérieure, Terrebonne, Ouest-Baton Rouge et Iberville. Il sera soutenu par Un grand nombre d'amis. 24 jan

Le Juge A. M. BUCHANAN est candidat Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans au-dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17janv

Nous sommes autorisés à annoncer ABNER NASH OGDEN, de Greenville, paroisse Jefferson, à la sollicitation de plusieurs membres du barreau et de ses concitoyens, a consenti à se porter candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, Assomption, Ste-Marie, Ascension, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville.

A vendre. UNE MAISON de demeure, à étage, commode et bien bâtie, située rue des Ursulines, No 100, entre Royale et Bourbon. Le terrain sur lequel se trouve ladite propriété mesure 26 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 120 de profondeur. Pour les conditions, s'adresser rue Conti, No 17, à V. ALLAIN. 5 fév—15f

A vendre. Une propriété située dans la paroisse Saint Jean-Baptiste, à 40 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, rive droite du Mississipi, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur d'environ 15 arpens. Cette propriété est bien entourée et les établissemens qui s'y trouvent consistent en une maison de maître, bien bâtie, un autre grand édifice propre à servir de magasin, cuisine, écurie, remise, chambres à domestiques, jardin &c. Pour les conditions, qui seront des plus avantageuses, s'adresser rue Conti, No 17, à V. ALLAIN. 5 fév—15f

A vendre. Une Habitation établie en sucrerie, avec esclaves, à 19 milles au-dessus de la Nouvelle Orléans. S'adresser rue Conti, No 17, à V. ALLAIN. 5fév—15 f

PHILIPPE ALLENET, No 53 et 55, rue de Chartres, REÇOIT en ce moment par navires Peter Marcey et Connecticut du Havre, et Benjamin Franklin, de New-York: Un grand assortiment de galons de soie, rubans noirs velours, soutaches en fil, laine et soie, galons fil et coton de tous les numéros—soie floche, fils de coton et de lin floches, cordelières en soie et glands en soie pour manteaux de dames, franges en laine pour meubles et glands en laine pour lits, laines à broder de Berlin, laines de Saxe à tricoter.
Le magasin de laines à broder et de mercerie a constamment plus de 1250 nuances de laines à broder, un grand approvisionnement de modèles assortis, aiguilles, crochets, &c. &c. 3janv

CHOUTEAU & BENOIST, Faisant la Banque et le Change, No. 31, rue Olive. A St-Louis, (Missouri.)
ACHETENT et vendent toutes sortes de change sur l'étranger et le pays, des monnaies et des billets sans cours sur la place et font des collections dans toutes les principales villes. Ils feront des collections à St-Louis et sur tous les points accessibles dans les Etats voisins, sans charger de commission, et en feront les remises promptement et au cours du change.
Références: Howard, Son & Co., B. Dodd caissier de la Banque Atlantic, } Boston. Hurlbut Swinger & Co., P. Chouteau Jr & Co., Corning & Co., } New York. Siter Price & Co., H. S. Wheeler & Co., } Philadelphie. Saml. Harris & Sons, Baltimore. G. & J. H. Shoenberger & Co., } Pittsburg. N. Holmes & Son, Harrison & Hooper, Gilmore & Brotherton, } Cincinnati. Hemmend & Bro., J. B. Castle & Co., } Louisville. W. & J. Montgomery, Benoist, Shaw & Co., } Nouvelle-Orléans. Geo. Smith & Co., Chicago, James Carter & Co. Galena, A. Colenbrander Penn, Bristol. 3fév—1m

M. A. CAILLIER informe respectueusement les personnes de la ville et des campagnes qu'il vient d'ouvrir une pension privée rue Toulouse, No 36. Il espère par les soins et les attentions qu'il donnera à ses élèves, mériter le patronage des personnes qui voudront l'encourager. 15fév—1m

TABAC——TABAC. LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, etc., à la livre, [illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Départs Hier.

Navires Seaman, Hallett, Liverpool; [illegible]; Mary Cover, Curvens, Havre; [illegible]. Barques [illegible], Weeks, Boston; John Carver, Porter, Boston; Chapman, Gaty, Charleston; [illegible]. Goelette [illegible], Webber, Pensacola. Steamship America, Sawyer, Apalachicola.

Arrivés Hier.

Steamship Louisiana, Smith, Galveston. Navires John Currier, Bettison, Marseille; Hudson, White, New-York; Peaklan, Rich, New-York. Barques Abeona, McArthur, Londres; Francesca, Ville, Palerme; Princess [illegible], Glasgow; Swan, Holmes, Philadelphie; Henry Kimball, Colson, Belfast; Highland Mary, Sayers, St Thomas; Amédée Ross, Cammenigan, Havane. Brick Ontarion, Tortoraja, Palerme; Tarter, Shore, Charleston; Joseph, Bastow, Boothbay; [illegible], à la Pointe. Goelettes State of Maine, Moss, Charleston; Major Barbour, Acres, Boston; Ed Barnard, Moose, Vera Cruz; Eagle, Yeakaumann, Vera Cruz; Wye, [illegible], à la Pointe.

STEAMBOATS.

[illegible]—coton, sucre, mélasse, &c. Gipsy, Ure, [illegible]—sucre. Trenton, [illegible]—coton. D S Stacey, Tyson, Yazoo City—coton. Amaranth, Atchison, St Louis—chargement de provisions assorties. Lelia No 2, Boero, Rivière aux Bœufs. Caddo No 2, Graham, Shreveport—coton. Ambassador, Hunter, Cincinnati—patates, whiskey, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, &c. Swamp Fox, Romer, Shreveport—coton. Delta, Brickell, St Louis—whiskey, viandes salées, farine, corde, patates, &c. Swan, Bill, Donaldsonville—coton. Crescent, Young, de St Louis. Fashion, Faget, de la Balise—mélasse, sucre. Empire State, Brown, Cincinnati—chargement de provisions diverses.

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

New-York, 31 janvier—Arrivés, barque Dudley, Morrison, N-Orléans; expédié, navire Quebec, Durfee, do; arrivé, navire Union, Davis, do; barque Prospect, do; brick Eagle, Evans do; parti, 29 steamship Benj Franklin, Matthews, do; navire Quebec, Durfee do.

Ports Etrangers.

Londres, 14 janvier—Expédié, Aarthur, Main, pour la N-Orléans.
Havre, 12 janvier—Arrivé, Hedelberg, Saglory, N-Orléans; 11, Emperor, Hogan, do; 9, James H Glidden, Child, do; chargeant, Emma-Watts, Old England, Geo Turner, Mascongus, Olivia & Heidelberg, tous pour la N-Orléans.
Bordeaux, 12 janvier—Chargeant, Yamoti, Rey, pour la N-Orléans.
Glasgow, 14 janvier—Parti, Devonshire, Mallett, Nlle-Orléans; 15, arrivé, Ohio, Conklin, do.
En dehors de Bristol, Pill, 14—Euclid, Paratoque, Assets, Henry Neamith, pour la N-Orléans; navire Juan de Cardiff, pour la N-Orléans, en réparation.
Arrivés à Deal, 14—Arthur, Main & Franklin-King, Mills de Londres, pour la Nlle-Orléans; parti, Brown, Drysdale & Henry Grinnell do.
Barcelone, 21 décembre—Arrivé, Bella Clotilda, Larrachaga, N-Orléans.
A la hauteur de Brodstairs, 14—Frankling, King, de Londres pour la N-Orléans.
Gibraltar, 3 janvier—Arrivé, Kirkland, Cook, de la N-Orléans pour Gênes.
Clyde, 12—Margaret-Pollock, Cruickshanks, N-Orléans.
Arrivé à Port Vendres, 7 janvier—Trois-Frères, Got, de Marseille, chargeant pour la N-Orléans.
Greenock, 13 janvier—Parti, Wallace, Martin, pour la N-Orléans.
Fleetwood, 10 janvier—Parti, Briton, Cockrane, pour la N-Orléans.
Newport, 10 janvier—Parti, Rhea, Sylvia, Davis pour la N-Orléans.
Liverpool, 14 janvier—Arrivé, Wm V. Kent, Flister, N-Orléans; 11, Calcutta, Lortag, do; North-Atlantic, Cook, do; 15, Mountaineer, do; parti, 10, Lapland, Sampson, do; J B Harris, Harner, do; 11, Hartley, Morrill; Thornhill, Bogart; Hibernia, Maloney; Thomas Brewer, & Ashland, tous pour la N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Vicksburg	Saxon, Estes	5 h P M
St Louis	L M Kennet, Cable	5 h P M
Bayou de Glaize	Trenton, Glasscock	5 h P M
Covington	Lonora, Deneman	10 h A M
Rivière Alabama	Magnolia, James	5 h P M
Bayou Sara	Emperor, Cotten	5 h P M
Plaquemine	Gipsy, Ure	5 h P M
Mobile	California, Rose	4 h P M
Balise	Panther, Faget	10 h A M
Biloxi	Creole, Lake	10 h A M
Rivière Tensas	J M R Hall	5 h P M
Rivière Rouge	Caddo No 2 Graham	5 h P M
Memphis	Col. Geo. Collier, Gaitre	5 h P M
Donaldsonville	S W Downs, Dugas	8 h A M
St Louis	St Louis, Belt	5 h P M
Cincinnati	Delta, Brickel	4 h P M
Cincinnati	J P Tweed, Millard	5 h P M
Cincinnati	Empire State, Brown	5 h P M
Cincinnati	Ambassador, Hunter	5 h P M
Cincinnati	Hungarian, Collier	5 h P M
Cincinnati	Memphis, Carpenter	5 h P M

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Encoignure Bienville et passage de la Bourse.

Nouvelle Orléans, 28 janvier 1853.

A la demande d'actionnaires représentant un cinquième des actions de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires de la Compagnie aura lieu à ce Bureau le 28 février prochain, à 6 heures de l'après-midi, pour prendre en considération l'urgence d'amender la charte et d'augmenter le capital de la Compagnie. Les votes à l'assemblée ne pouvant être mis à exécution qu'autant que les trois-quarts du capital soient représentés, les actionnaires sont priés d'assister à la réunion ou de se faire représenter. Par ordre du bureau des Directeurs. BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 28 jan

Bureau du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. *Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.* Nlle-Orléans, 22 janvier 1853.

AVIS—Les Actionnaires de cette Compagnie ayant, à l'assemblée annuelle qui a eu lieu lundi, 24 du courant, fixé le nombre de versements qui seront exigibles pendant l'année courante et fixé l'époque du paiement desdits versements comme la première section de la charte,—Avis est par le présent donné aux actionnaires qu'un versement de 10 pour cent sera dû et devra être fait au Bureau de cette Compagnie lundi, 4 avril prochain, et 10 pour cent le 3 octobre prochain. Par ordre du Bureau: BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 23jv

Institut Militaire de l'Ouest, Drennon Springs, Kentucky.

LE second terme de la session annuelle de ce collège commencera lundi, 7 février. Les jeunes gens qui désirent se livrer à l'étude dans un lieu retiré, peuvent profiter de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans les sciences et les auteurs classiques, la géométrie, les langues modernes et la tenue des livres. Pour plus amples détails, s'adresser à B. R. Johnson, surintendant à Drennon Springs, Kentucky, ou à SMITH & JOHNSON, No 1, rue Union, Nlle-Orléans. 22 janv—30f

Pour répondre aux nombreuses questions M. LEVI a l'honneur de faire savoir qu'il partira positivement de cette ville, jeudi 10 février.

Guérisons Instantanées.

POUR LES CORS, OIGNONS, ET LES ONGLES entrant dans la chair, ainsi que pour toutes les maladies des pieds, par une méthode nouvelle, sans coupure ni sans douleurs.

M. LEVI, chirurgien-pédicure du No 1, rue Conduit, et rue Renault à Londres, No. 50, rue de Rivoli, Paris, pourra être consulté par la noblesse et la gentry de Paris et de Londres, peut être consulté tous les jours jusqu'au 10 février, à son domicile No. 162, rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

Copies des Certificats.

De Sa M. I. Napoléon III—Je certifie que M. Levi m'a enlevé les cors avec une extrême habileté. LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

De Sa Grace le duc de Cleveland—Je certifie que M. Levi m'a complètement guéri de mes cors. CLEVELAND.

De Sa Grace le Lord Archevêque d'Armagh—Je certifie que M. Levi m'a enlevé mes cors sans me faire souffrir. Londres, 5 août 1852. JOHN G. ARMAGH, 30, Charles St.

Du très noble marquis de Lansdowne—M. Levi m'a enlevé mes cors avec une grande habileté et un succès complet. LANSDOWNE.

De Robert Ferguson, Médecin ordinaire de Sa Majesté la reine d'Angleterre. M. Levi a extrait deux cors de mes pieds sans me faire souffrir la moindre douleur. ROBERT FERGUSON, 8, Queen St. May Fair—Londres, 6 mars 1838.

Je certifie que M. Levi m'a extirpé plusieurs cors sans me faire éprouver la moindre douleur. CHS. CUVELLIER, M. D. Paris.

De J. S. McFarlane, D M. Je certifie que M. Levi a fait preuve de grande habileté dans l'extirpation de plusieurs anciens cors et durillons qui n'avaient pu guérir un grand nombre de chirurgiens. Je recommande M. Levi au public. J. S. McFARLANE, N. Orléans, 1er janv 1853. enc. Poydras et Cirque

DE JNO. F. SHARP, D. M. Le témoignage de mon ami le Dr McFarlane m'a engagé à m'adresser à M. Levi. Il a opéré sur moi et dans ma famille; il m'a extirpé un cors dont je souffrais depuis dix huit ans. Le Dr. Levi ne fait éprouver aucune douleur et soulage immédiatement. Je le recommande chaudement comme un pédicure de grande habileté; il n'y a pas chez lui de charlatanisme. JNO. F. SHARP, D. M. Nlle-Orléans, 8 février 1853.

En sus des témoignages authentiques, M. Levi en a plusieurs milliers d'autres en sa possession, au nombre desquels se trouvent ceux de plusieurs dames de haut rang, qu'il montrera aux personnes qui l'honoreront de leur présence au No 162, rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod, Nlle-Orléans. 31déc—au 12f

Vente pour cause de maladie et départ.

LE soussigné informe le public qu'il vendra pour du comptant à bon marché les objets suivants qui lui restent, savoir: Bassines en cuivre, de différentes grandeurs, casseroles, plats à sauter, &c.—Une grande quantité de moules en fer-blanc, moules à pâté, ovales et ronds, de toute grandeur, pour nougat, biscuit de Savoie, et moules pour petits gâteaux; 2 baignoires en cuivre, et cylindres pour chauffer l'eau. Aussi:—Les outils convenables pour chaudronnier, tels que tas, bouler, chevalet, cisailles, pied de chèvre &c. Un lot de zinc. J. B. DUCRET. 28 janv

Magnifiques Châles en crêpe, *Blancs et en couleur, récemment reçus par l'Empire City, de New York.*

UNE caisse contenant vingt châles de Canton, magnifiques et richement brodés, à épaisses bordures, et dignes de l'attention du commerce. Ils seront vendus en lots à la convenance des acheteurs, et à des prix très raisonnables. O. B. GRAHAM, 66, rue Gravier. 28 janv—19

Habillements pour enfans et jeunes-gens. F. FABRE & CO. *Encoignure St-Charles et Commune, (Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)*

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes gens et enfants. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.

Habillements Confectionnés. GODCHAUX, FRERES, 107 & 108, *Rue de la Vieille Levée.*

REÇU par les derniers arrivages du Havre et à vendre aux conditions les plus libérales: Chemises françaises blanches en Madapolam, [illegible]. Cravates, cols, [illegible]. Paletots, pardessus en tweeds, drap pilote, castors et habits de tous genres et des meilleures manufactures. Un grand choix d'étoffes pour pantalons d'après les plus nouveaux dessins et des meilleures maisons de Paris. Gilets drap, satin, cachemire, velours et fantaisie de tous genres. Chapeaux, etc. Aussi: L'assortiment le plus complet en habillements [illegible]

[illegible] LABATA, GANDOLFO & Co [illegible]

Bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Avis aux entrepreneurs.

DES propositions seront reçues à ce Bureau jusqu'au 15 février, pour la livraison des 54 premiers milles de la voie et aussi pour la livraison de 160,000 traverses de cèdre rouge, longues de 9 pieds, 6 sur 8 pouces, bien d'aplomb et sciées ou équarries. Ces traverses devront être livrées sur la levée sur les terres de la compagnie, à leur dépôt, vis à vis de la Nouvelle-Orléans. Le cahier des charges peut être examiné au bureau de la Compagnie. JAMES G. GIBBES, Ingénieur en chef. 15jan—1m

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1853.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de la Compagnie, MARDI, 15 mars 1853. JOHN CALHOUN, Secrétaire. 13jan—to15mr

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil. Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1853.

LES listes de scrips ayant été reçues, celle de 1849 et un quart de 1850 seront payés aux détenteurs, sur présentation. L. MATTHEWS, Agent. 25—jan—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands. *Nouvelle Orléans, 12 janvier 1853.*

A L'ELECTION annuelle qui a eu lieu le 10 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de la compagnie pour l'année 1853. John Pemberton, G. Miltenberger, O. Gaillard, P. Poutz, L. Peirce, P. Maspéro, B. O. Vignaud. JOHN PEMBERTON, président. 13 jan

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES. FOND de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie. H. S. BRIGGS, Agent. Encoig. St-Charles et Union. 10janv—1an

Salle de Concerts et Salon de Lectures. MECHANIC'S INSTITUTE. *Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.*

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les buts dont il est fait mention, à des conditions fort libérales. S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, No 106, rue St Charles. 27oct—6m

Académie d'Ecriture et de Tenue des livres de DOLBEAR, No. 106, rue du Canal, (ancien No 56). Cette académie, fondée en 1832, est ouverte toute l'année aux dames, messieurs et aux enfans pour lesquels il y a des heures particulières. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir visiter cet établissement. Un grand nombre des plus forts négociants de cette ville, ainsi que beaucoup de commis ont pris des leçons d'écriture et de tenue de livres à l'Académie de Dolbear. Il y a des classes particulières pour les dames. S'adresser aux citoyens en général. RUFUS DOLBEAR, 106, rue Canal. 17 janv

COLLEGE ST-JOSEPH, BARDSTOWN, KENTUCKY.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est l'agent de l'institution ci-dessus. Les parens et les tuteurs désireux d'envoyer leurs enfants au Collège, peuvent être assurés que ceux-ci, jusqu'à leur arrivée à St-Joseph, seront entourés de soins paternels. Je me chargerai aussi avec plaisir des objets que les parens voudront envoyer à leurs enfans. Je partirai pour Bardstown, Kentucky, vers le 15 mars. On peut envoyer chez MM. Dowa, Cuddy & Co, à la Nouvelle-Orléans, tout ce que l'on voudra me confier. Les parens qui voudront me voir s'adresseront à la même maison, No 36, rue du Camp. F. F. QUEEN, Agent. 22jan—1m v&c

Articles d'importation française.

LE soussigné, de retour de France, prévient le public [illegible], il vient d'ouvrir un magasin de dépôt au No 181, rue Royale, où il offre en vente, d'importation directe, un assortiment de VINS [illegible] ... 500 noyers, 300 poiriers, 500 pruniers, 300 noisetiers, 300 cerisiers, 500 cognassiers, 500 pommiers, et 5000 pieds de vigne, Chasselas, Fontainebleau,—plants de deux ans; 100 barils noix françaises. A vendre en débarquement et à son magasin Rue Royale No 181 et à son domicile [illegible]. J. MICHEL. 13 janv—1m

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION. A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE, 75, rue Conti ou au No 29 rue Hercule. 30jan—1m

Galerie Daguerréotype de MOISSENET, *No 1, rue du Camp, encoignure Canal.*

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre [illegible] l'animation des traits. 23 déc

AVIS. GUSTAVE PORÉE. LEON GIRARD. **POREE & GIRARD, Marchands Commissionnaires,** Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., RUE ST-LOUIS, No 7, près la rue Vieille-Levée. 24 janv—1an

BUREAU DE PLACEMENT Encoignure Chartres et St-Pierre, No 30. A LA LOYAUTE—Bureau de placement spécialement affecté aux femmes [illegible]. P. LEMOINE.

BUREAU GENERAL DE PLACEMENT, Encoignure Condé et Ste-Anne, No 40, Tenu par P. Lemoine. 29janv—1m

CHAPEAUX.—Un bel assortiment de chapeaux pour hommes et enfans, chapeaux de paille, de Livourne et Panama, venant d'être reçus, par le navire Pacific, venant de New-York, et à vendre à des conditions libérales par J. M. GOULD & Co., 8, rue des Magasins. 22 janv

Demande d'Ouvriers. DE bons Ouvriers bottiers pourront faire la botte vernie, la botte en peau de veau, à simple et double semelle, ainsi que des ouvriers cordonniers en brodequins et bottines pour hommes et pour dames, trouveront à s'employer convenablement à la Fabrique de Chaussures, encoignure Dumaine et Royale. N. B. Inutile de se présenter si l'on n'est très bon ouvrier. 29jv

A VENDRE en débarquement du navire John Currier, de Bordeaux—60 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc, 50 paniers véritable Guignolet d'Angers. J. H. CURIEN, Enc. Condé et Dumaine. 19jan

A LOUER. DEUX MAISONS en briques, à deux étages, à l'encoignure Conti et Marais, pouvant servir de résidence et de magasin, avec verandah tout autour. Pour plus amples détails, s'adresser à l'encoignure Canal et Baronne, à ALEXANDRE PEREIRA.

A vendre. LA négresse SEVERA, âgée de 22 ans, bonne cuisinière et parfaite blanchisseuse et son enfant Nicolas, âgé de six ans. S'adresser 86, rue de la Douane. 19 jan

Usine Shakespear pour la fonte du fer et du cuivre. WHEELER, GEDDES & Co., No 206, RUE GIROD. Fabrication de machines à vapeur et autres appareils. F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, Sam SWOOP. 19 jan—6m

Vins, Huile d'Olive, &c. LES soussignés offrent à vendre à livrer par navires John Currier et Reindeer, de Marseille: 250 barriques vin rouge, 500 paniers huile d'olive véritable J Plagniol, 200 caisses vin Muscat de Frontignan, 100 do Vermouth Picard & Co, 100 paniers bouteilles vides, 22 onces, 100 caisses eau fleurs d'orangers L. Sardou, 30 balles de 15 m. chaque bouchons fins, surfins et superfins. PAUL JUGE & Co, 27, St-Louis. 3fev

BIERE D'ECOSSE—100 barriques en quarts et pintes, de la marque réputée de Campbell & Co., à Edinbourg, à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 3fev

PORTER de Londres et bière pâle—200 barriques Porter de Londres, et 200 do do bière pâle, à vendre O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 3fev

CHAMPAGNE—100 paniers comte de Monthrun, 500 marque Président, 50 do Lion couronné, se Cordon Bleu, à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 3fév

RHUM de la Jamaïque, en douane—10 poinçons vieux rum de la Jamaïque, dans les magasins de la douane, importés par le brick Telegraphe de Kingston, Jamaïque, à vendre par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas. 3 fv

Verrerie! Verrerie! REÇU par différents envois: 600 caisses verrerie formant un assortiment convenable. Pour pensions, cafés, pharmaciens, confiseurs. Le tout est offert à des prix réduits, soit pour du comptant ou pour du papier négociable. C. CARRERE, rue Condé, encoignure Madison. 28janv

ADR. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT. **CAVELIER & MAXENT,** *Rue Royale, No. 162,* INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. CAVELIER, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19d

CHAMPAGNE—50 paniers vin de Champagne, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 20 rue de la Douane. 17 jan

Plantes nouvelles et étrangères, importées directement de France. MARTIN & Cie., jardiniers-fleuristes et pépiniéristes à Paris, membres de la société nationale de France, ont l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs qu'ils sont arrivés en cette ville avec une grande collection de plantes à fleurs et à fruits, [illegible]

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux: [illegible] CAVELIER & MAXENT. [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS. Jeudi, 10 février 1853, LE PROPHETE. Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer. M. Bordas, Mme Widemann. On commencera à 6 heures 3/4. EN ATTENDANT: LA MUETTE DE PORTICI, Grand opéra d'Auber.

THEATRE ST-CHARLES. *Aujourd'hui mercredi, 9 février,* 5ème représentation de Mme ANNA THILLON et de M. HUDSON. THE DAUGHTER OF THE REGIMENT. L'opéra sera précédé d'une PETITE COMEDIE.—Jeudi: Bénéfice de Mlle M. Vallée.

THEATRE AMERICAIN. SOIREES MAGIQUES. MACALLISTER, *le premier Prestidigitateur du Monde,* Ci-devant magicien d'Isabel II, reine d'Espagne. Le public est respectueusement informé que cet habile et renommé Prestidigitateur est engagé à grands frais, et qu'il aura l'honneur de donner des séries d'expériences amusantes qui lui sont propres à commencer, en cette ville ses SOIREES MAGIQUES JEUDI SOIR, 10 FEVRIER 1853. Et continuera tous les soirs, avec tous les effets qui ont distingué les soirées qu'il a données en France, en Espagne, en Hollande, en Belgique, en Autriche, en Prusse, en Hongrie, en Italie, &c. &c. et au Grand Théâtre de Tacon à la Havane, à Broadway, N. York, à Boston, Philadelphie, Baltimore, et dans toutes les principales villes du Sud et de l'Ouest. CABINET MAGIQUE DE MACALLISTER, l'appareil mécanique, scientifique et de physique, &c &c. *Ce Cabinet est le plus complet qu'il y ait au monde!* Il a été composé par lui-même, et les expériences qu'il fait ne manquent jamais d'exciter l'étonnement du public le plus éclairé. Aussi, le surnom d'INCOMPARABLE lui a été donné. Nul autre Magicien ne peut rivaliser avec M. MACALLISTER, dans ses expériences de mécanisme, science, chimie, électricité. 9 fev

Concerts d'adieu de OLE BULL en Amérique. OLE BULL informe ses amis et le public en général qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il se rendra dans quelques villes du Sud où il a été autrefois si bien accueilli. Le premier grand concert de OLE BULL à la Nouvelle-Orléans aura lieu vers le 20 février prochain. Il a engagé les célèbres cantatrices Mme AMELIA STRAKOSCH et Mlle ADALINA PATTI, le phénomène musical, âgée de 9 ans. Directeur et chef d'orchestre: Maurice STRAKOSCH. 27 jan

MUSEE DE DAN RICE, *No 107, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.* M. RICE a loué ces belles bâtisses en briques, à quatre étages et y a établi un Musée permanent. La collection de curiosités naturelles et artificielles comprend cent mille objets rares, venus de toutes les parties du globe. La collection d'OISEAUX, surtout, est la plus grande et la plus belle aux Etats-Unis. M. Rice a fait l'acquisition et a ajouté à son Musée le modèle de San Francisco, chef-d'œuvre de l'art, représentant toutes les bâtisses de la ville. Les personnes qui ont vu la ville de San Francisco déclarent que le modèle est parfait. La FAMILLE CHINOISE, composée de cinq personnes, dont une belle princesse, a été engagée pour la saison. Elle donnera des représentations au second étage du Musée, et donnera des concerts où se jouera de la musique chinoise. Le magnifique tableau représentant le FESTIN DE BALTHAZAR, copie de l'original, a été acheté à un prix très élevé et est attaché à l'établissement. L'entrée de la salle des Lectures ne coûtera rien aux personnes qui visiteront le Musée. On peut voir, dans le fond du Musée, la collection d'animaux sauvages, comprenant: Ours, Tigres, Loups, Renards, Singes et un magnifique Cygne sauvage. Les deux TABLEAUX EN MOSAIQUE sont les plus vastes qu'il y ait au monde, et offrent le plus vif intérêt. Les personnes qui feront des offrandes au Musée auront droit à un billet pour la saison. Prix d'entrée pour toutes les parties de l'établissement: 50 cts; enfans et domestiques, moitié prix. Les portes s'ouvrent à 9 heures du matin et se ferment à 11 heures du soir. 20jan

HIPPODROME DE DAN RICE. DAN RICE est arrivé, et, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques-uns des meilleurs écuyers du monde, avec de magnifiques costumes et les plus beaux chevaux des Etats-Unis, A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison. Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de GRANDS TOURNOIS Et de brillantes Courses de Chevaux. Ce spectacle rehaussé par l'originalité de Dan Rice, ses évolutions extraordinaires en dressage, et en particulier d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY, d'EUREKA et de BEPPO, font de l'hippodrome un des lieux d'amusement les plus recherchés du Sud. Représentations à midi tous les SAMEDI. Entrée aux premières 50 cents; parterre 25 cents. 15 janv

EXHIBITION DURANT LA SAISON. L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Pacomen est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido. Billets d'entrée: 50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en masse, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. [illegible] jours, à midi et le soir. 12 nov—6m

TH. RINNEBERG, D. M., Médecin élevé en Allemagne et à Paris, RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Conti et Royale. 4 fév—6m

LIBRAIRIE P. MEYER. *Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.* CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages,—Art Militaire,—Médecine,—de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres. Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fournitures de bureau. 30jan

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU, 51 et 53, rue Commune. E. R. STEVENS & CO. appellent l'attention des marchands, imprimeurs et autres faisant usage des articles ci-après, sur leur grand assortiment de: PAPIER POUR ECRIRE, IMPRIMER ET SERVIR D'ENVELOPPES, DE LIVRES ET DE CARTES A JOUER ET DE TOUTES LES BRANCHES DU COMMERCE—A VENDRE A DE TRES BAS PRIX.

Papier à écrire,	Papier pour pharmacies,
Papier pour imprimer,	Papier brouillard,
Papier pour livres,	Papier de musique,
Papier en couleur,	Enveloppes,
Papier pour envelopper,	Papier pour tentures,
Papier pour quincailliers,	Grands livres,
Papier pour épiciers,	Brouillards,
Papier de drap,	Livres de caisse,
Papier pour échantillon,	Registres,
Papier à copier,	Boîtes pour billets,
Presses à copier,	Pains à cacheter et cire,
Cartes à jouer,	Ardoises et crayons,
Cartes d'impression,	Encriers,
Encre d'impression,	Presses-papier,
Encre pour copier,	Coupe-papier,
Cartons pour chapeaux,	Couteaux d'ivoire,
Cartons pour relieur,	Cuirs pour relieur,
Plumes d'acier,	Feuilles d'or pr relieur,
Tire-lires,	Livres de copie,

Nous appelons principalement l'attention sur notre assortiment de Registres blancs qui, pour la variété, n'a pas d'égal. Ainsi que sur les nouveaux articles ci-après indiqués: plumes d'acier extra fines à double action, de Perry & Co; plumes d'acier à pointes extra fine de Gillott; livres en parchemin pour la copie de lettres brevet de Mann; registres, patentés pour lettres. 21janv

Aux Amateurs de BELLES VOLAILLES. LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de tous âges, comprenant toutes les plus grosses races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud. Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur," "Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," "Quang-tongs," "Polonaises épinglées," etc. etc. Des œufs frais (pour la couvée) des qualités ci-dessus désignées, seront emballés avec soin pour l'exportation. Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou directement à A. VERLOIN DE GRUY, 86, rue Conti ou au No 326, rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier, où le public amateur est invité à venir les examiner. 8 oct—1an

A LOUER. Plusieurs appartements grands et petits, écuries, remises—à louer au No. 173, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre. 20jan

Avis aux consommateurs d'huile de Camphine. PAR suite de l'augmentation des prix de l'Alcool et de l'esprit de térébenthine, les soussignés ont été forcés d'augmenter le prix de l'huile de camphine à Une piastre le gallon en détail. Leurs habitués peuvent, comme à l'ordinaire, s'en procurer à ce prix. E. WOOD PERRY, 60 rue des Magasins; O. BAULAY, 183 rue du Camp; MILLER, HARRIS & WALDO, 76 rue du Camp; B. NAUDE & Co, No 26 rue Chartres; W. L. CUSHING & Co., LUIS GROTZ; F. ROIG, M. W. RYAN. 2 fév—1m

CIGARES de la Havane—1,224,000 Impériales, Regalias, Londres, Panetelas, Premadas, et toutes les marques les plus célèbres, telles que: Cabanas, Partagas, Perfectos, El Sol, Prefeta, Ambar, Sevillana, Nopal, B. de Emilio, Costenos, Concordia, Montero, San Román, Martinez, Flor Cabanga, et un grand nombre d'autres marques, en magasin et à vendre par D. BORNIO, Jr., 34, rue Gravier. 2 fév

423,000 Cigares de la Havane, de toutes qualités et dimensions, en débarquement de la goélette Alice et du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier. 2 fév

CIGARES de la Havane—En débarquement de la goélette Alice 32,800 Regalias et Milares, [illegible], &c, et en magasin, un assortiment de plusieurs milliers des meilleures marques à vendre à des prix très modérés, par G. JORDA, Importateur, 8, rue [illegible], au premier. 2 fév

ATTENDU par le navire Windsor Castle, de Bordeaux, 80 barriques vin rouge pour familles. A vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé. 2 fév

Marchandises de printemps. *Pour le détail de la ville et du Mexique.* RECEMMENT reçus par les derniers arrivages de Liverpool, un assortiment de toiles d'Irlande, toile à drap, toile grise, gingham, superbe coton blanc [illegible], toile de Russie, linon, taffetas, mouchoirs [illegible]. A vendre à des prix raisonnables et à des termes [illegible]. O. B. GRAHAM, 66, rue Gravier. 28 jan—19

$25,000 A PLACER sur première hypothèque, en coupons de 2 à 4000 piastres chaque. 86, rue de la Douane. 27 jan

AVOINE d'Egypte pour semer—50 sacs avoine d'Egypte en entrepôt, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 20 Front Levee et 140 1/2 rue [illegible]. 27 janv

[illegible] Marchand de Bois, Maïs, Avoine, etc. No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville [illegible]

[illegible]